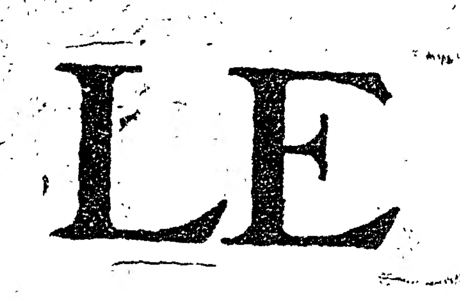
6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 8 MARS 1917 — No. 52

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.50
Un an (Etranger)fr7 50 $2 00

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25



LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Après la Convention

Le *Patriote* publie aujourd'hui un compte-rendu fidèle et détaillé de ce qui s'est passé à la convention des commissaires d'école à Régina, les 27 et 28 février. Cet événement appelle plusieurs réflexions dont nous voudrions noter brièvement les principales.

Il convient de signaler tout d'abord le vif intérêt que portent aux choses de l'éducation toutes les classes sociales de notre province, comme le prouve éloquemment la présence de plus de sept cents délégués venus de tous les points de la Saskatchewan.

Nous constatons aussi avec joie la belle figure qu'ont faite à cette convention les Franco-Canadiens, avec leurs quatre-vingts représentants. L'année dernière, on avait pu leur reprocher avec raison leur abstention presque complète; mais cette année, ils ont pris une noble revanche. Quelques-uns diront peut-être qu'il eût été possible de faire davantage. Sans doute. Mais nous trouvons, nous, que pour un coup d'essai, ce n'est pas trop mal réussi.

Qu'on n'aille pas, cependant, conclure qu'il faille rester là. Ce qui s'est fait cette année nous donne une juste idée de ce qu'il faudra faire l'an prochain et de ce que nous devrons faire d'ici-là.

Certes, il ne viendra à personne l'idée de dire que la présence des nôtres à ces conventions est inutile. Que serait-il arrivé si nous n'avions pas eu cette année nos nombreux délégués? La convention eût tout simplement voté haut la main la motion demandant l'abolition des livres de lecture bilingues et eût consacré ainsi, et de façon irrémédiable peut-être, le principe que le bilinguisme est contraire aux intérêts de notre province. Les nôtres ont donc, cette année, sauvé la situation. Mais n'allons pas nous endormir dans une fausse sécurité. La question reviendra sur le tapis, et l'an prochain nous devrons combattre le même principe contre les mêmes adversaires qui, eux, auront su perfectionner leur organisation. A nous d'en faire autant.

Certains journaux anglais ont déjà commencé à présenter ceux qui ont voté contre la fameuse résolution comme opposés à l'enseignement de la langue anglaise. Sotte calomnie! dira-t-on. Oui, certes, mais une calomnie qui peut nous causer de graves préjudices, si nous la laissons s'accréditer. Les Franco-Canadiens sont opposés à l'enseignement *exclusif* de l'anglais dans *toutes* les écoles, cela nous ne le nions pas. L'expérience est là, d'ailleurs pour prouver que la meilleure manière d'apprendre à un enfant une langue étrangère est de lui faire connaître d'abord, et très bien, sa propre langue. Par conséquent les partisans du bilinguisme, loin d'être opposés à l'enseignement de l'anglais, ne font qu'appliquer un grand principe de pédagogie. Puis, il y a la raison majeure que nous *voulons* conserver notre langue, comme c'est notre droit imprescriptible de le vouloir. Mais de là à être opposé à l'enseignement de l'anglais il y a loin. Et c'est ce que nous devons faire comprendre. Il incombe donc à chaque Franco-Canadien d'éclairer de son mieux sur cette question les Anglo-Canadiens avec lesquels il se trouve en contact et de leur faire comprendre—la chose est facile—que leurs journaux se paient leur tête quand ils nous représentent comme opposés à l'enseignement de la langue anglaise. Si nous nous faisions un devoir d'agir ainsi chaque fois que l'occasion s'en présente, nous ouvririons les yeux à une foule de braves gens qui ne demanderaient pas mieux que de nous tendre une main fraternelle s'ils étaient exactement renseignés sur notre compte.

Une autre considération qu'il ne faut pas perdre de vue c'est que nous devons, par tous les moyens à notre disposition, rendre l'enseignement dans les écoles placées sous notre contrôle aussi parfait que possible. Soyons assurés d'une chose, si dans nos écoles l'enseignement n'est pas précisément ce qu'il devrait être, on ne manquera pas d'attribuer cette infériorité au bilinguisme contre lequel on tirera certainement des conclusions qui pourraient lui être fatales. Que les parents donc s'intéressent aux choses scolaires, qu'ils sachent prêter leur concours aux commissaires élus; qu'ils secondent les instituteurs et les institutrices dans leur tâche ingrate; qu'ils se rendent compte par eux-mêmes des progrès faits par leurs enfants; qu'ils assistent aux examens et qu'enfin ils ne reculent devant aucun sacrifice pour que l'enseignement dans leurs écoles soit tel que nos adversaires se voient forcés de reconnaître—comme on l'a fait dans l'Ontario—que les élèves instruits sous le régime bilingue sont supérieurs à ceux des écoles unilingues.

Le "Congrès de la Victoire"

On est en train d'organiser actuellement un grand congrès dont l'objet serait l'étude des problèmes de la guerre et de l'après-guerre. Il se tiendra en avril et vraisemblablement à Montréal. La décision officielle n'est pas encore prise, ou du moins annoncée, mais la chose semble virtuellement réglée. Il y a à cela plusieurs raisons: Montréal est la ville la plus considérable du Canada, son plus grand centre commercial et industriel, en même temps que la plus centrale des grandes villes qui pourraient aspirer à l'honneur de recevoir les délégués; puis, Montréal est dans la province de Québec, et c'est peut-être une raison qui militera largement en sa faveur.

Tout indique que ce congrès offrira un intérêt considérable. S'il met face à face les gens de toutes les provinces et ouvre une discussion sérieuse sur les problèmes de la guerre et de l'après-guerre, ce sera plus vivant qu'aux Communes.

M. Arthur Hawkes, le journaliste bien connu, promoteur du mouvement de la "Bonne Entente" entre le Québec et l'Ontario, vient de prendre aussi en mains l'organisation du congrès de la victoire. Il était ces jours-ci à Saskatoon et parcourt l'Ouest dans le but d'y intéresser les populations des provinces des prairies.

M. Bennett parle à Régina

M. R. B. Bennett, directeur du Service national, de passage à Régina, a adressé la parole aux membres de la Législature, dans la grande salle des comités.

La crise actuelle, a-t-il dit, n'est pas une crise militaire, car la Grande-Bretagne a deux millions d'hommes en France. La crise que nous subissons est dans la campagne sous-marine qui vise à détruire tous les navires ravitaillant la métropole. Il n'y a pas seulement que la population civile à nourrir, mais les troupes en France et sur les autres théâtres de la guerre. Si la campagne allemande réussissait à empêcher le trafic de l'océan, la guerre s'achèverait par la faim, selon le plan allemand, le pouvoir silencieux de la faim nous acculerait à la capitulation.

M. Bennett a insisté auprès des députés afin qu'ils usent de toute leur influence pour pousser à une production intense dans la province, car c'est de là que dépend la victoire.

Pour obtenir la main-d'oeuvre agricole

Par suite de l'enrôlement dans les troupes expéditionnaires et du grand nombre d'ouvriers employés dans les usines de munitions, il existe actuellement une rareté de main-d'œuvre sur les fermes. En face de cette situation, le gouvernement vient d'adopter un arrêté ministériel destiné à augmenter le nombre de ceux qui seraient disposés au Canada à entreprendre ce travail des champs, comme à faire venir des Etats-Unis tous les colons disponibles.

Cet arrêté stipule que toute personne employée à la culture de la terre au Canada durant la présente année, aura droit de compter, comme période de résidence sur tout homestead qui lui aurait été accordé ou promis ou qu'il aurait acheté, toute la durée de son emploi; il réduit aussi de trois ans à deux ans les obligations de cultiver dévolues à chaque détenteur d'homestead.

Par cette clause, inspirée de l'acte des mesures de guerre, tout homesteader, empêché de travailler faute de capitaux, ou de matériel roulant, s'engagera volontiers comme fermier volontaire chez d'autres colons qui possèdent tout le matériel et le capital nécessaires, mais qui manquent de main-d'œuvre; et l'on espère ainsi augmenter d'une façon considérable, la production agricole du pays.

Cet arrêté pourvoit en plus à une vaste campagne de presse aux Etats-Unis, afin d'obtenir le plus grand nombre possible de fermiers volontaires; en conséquence des annonces seront distribuées dans près de 7,000 journaux des Etats-Unis.

Le gouvernement s'efforcera de faire comprendre aux citoyens américains qui projettent de prendre un homestead et de travailler à la culture, chez quelques cultivateurs du Canada, durant l'année, que cette offre et cette demande ne leur sont point faites dans le but de pousser les Canadiens à s'enrôler, mais purement et simplement dans le but d'obtenir une aide efficace pour augmenter la production alimentaire, si nécessaire aujourd'hui pour assurer le succès des nations alliées.

La Chine contre l'Allemagne

Des négociations se poursuivent, à Pékin et dans les capitales de l'Entente, dans le but de faire entrer la Chine en guerre contre les Etats du Centre. La question est de savoir si le prix qu'on lui offre sera jugé suffisant pour ses services. On considère comme certain que la Chine rompra ses relations avec l'Allemagne et lui déclarera probablement la guerre si l'Entente lui garantit le relâchement des mesures restrictives qui lui ont été imposées à la suite des troubles des Boxers.

La Chine aimerait qu'on lui accorde la remise complète de son indemnité, qui se monte à $30,000,000 par an et doit être payée jusqu'en 1940. Un tel arrangement soulagerait beaucoup la situation financière du gouvernement.

Déjà plus de 100,000 journaliers et cultivateurs chinois sont passés dans les pays de l'Entente, la grande majorité en France, pour leur fournir la main-d'œuvre qui leur fait si grandement défaut. Un grand nombre de ces Chinois en route pour l'Europe ayant trouvé la mort sur les navires coulés par les Allemands, le gouvernement de Pékin a protesté contre leur campagne sous-marine et menace maintenant de rompre les relations.

Le cabinet a décidé de suivre l'exemple des Etats-Unis et de rompre avec l'Allemagne, mais le président a refusé de sanctionner cette mesure. Le premier ministre a immédiatement démissionné et plusieurs autres membres du cabinet et ont fait autant.

Mort du R. P. Vantighen O. M. I.

Une dépêche de Lethbridge nous apprend la mort du R. P. Vantighen O.M.I., l'un des vieux missionnaires du sud de l'Alberta.

Né en 1851, le R. P. Vantighen avait été ordonné prêtre en 1882 et était entré dans la congrégation des Oblats en 1883. Il passa plus de vingt-cinq ans à Lethbridge dont il fonda la paroisse. De goûts simples et aimant la solitude, il sollicita un poste plus modeste dès que la ville commença à prendre de l'importance. Transféré à Edmonton en 1909 pour cause de santé, après quelques mois de repos, il fut envoyé à Strathmore et de là à Taber.

Ses obsèques ont lieu aujourd'hui à Saint-Albert, où il passa une partie de sa vie d'études et son noviciat.

Nos hôpitaux militaires

La Commission des hôpitaux militaires vient d'annoncer qu'il y a actuellement 29 établissements d'organisés pouvant recevoir 2,955 soldats convalescents, dans les diverses parties du Canada.

Le dernier établissement qui a été ouvert est celui du Gouvernement d'Ontario, à Whitby, où 450 convalescents peuvent trouver de la place. On se prépare de plus à organiser d'autres établissements pour 2,200 autres convalescents, aux endroits suivants: Whitby, 750 de plus; Guelph, (institution du Gouvernement Provincial), 500; Halifax Université Dalhousie, 200; Winnipeg, ancien Collège d'Agriculture, 600; Saskatoon, Y. M. C. A., 150.

Nos commissaires d'école en convention à Régina

Plus de sept cents délégués, dont quatre-vingts Franco-Canadiens, suivent avec intérêt les débats sur les questions d'éducation.—Discours du premier ministre Martin, du professeur Weir et du docteur Norman Black.—La question des langues.—"L'école consolidée".—Une résolution demandant la suppression des manuels bilingues est repoussée comme inopportune.—Chez les Franco-Canadiens.—Discours de S. G. Mgr Mathieu.—Conférence du R. P. Libert.—Les centres français représentés à la convention.

(De notre envoyé spécial)

La Convention des commissaires d'école de la Saskatchewan, tenue à Régina les 27 et 28 février, a brisé tous les records des années précédentes, tant par le nombre des personnes qui y ont pris part que par l'importance des questions qui y ont été discutées. Environ 700 délégués venus des quatre coins de la province étaient présents. Devant cette affluence de visiteurs, à une époque où la session de la Chambre en retient déjà un bon nombre dans la capitale, tous les hôtels se sont trouvés débordés et les derniers venus ont eu quelques difficultés à se trouver un gîte chez les particuliers.

La salle de l'hôtel de ville, qui avait été choisie pour y tenir les séances, se trouva insuffisante et il fallut se transporter dans l'église Métropolitaine, qui fut tout juste assez spacieuse pour contenir l'assistance.

La journée du mardi fut consacrée à différents travaux et discours par des spécialistes en matière d'éducation.

Le professeur W. W. Swanson, de l'Université de Saskatchewan, donna une intéressante étude sur les *facteurs économiques en éducation*.

La question des langues

George M. Weir, vice-président de l'école normale de Saskatoon, *en traitant le sujet annoncé, quelques principes sur l'administration de l'école,* s'étendit quelque peu sur la question des langues. "Moins on agite les questions de cette nature, dit-il, mieux cela vaut, et je ne viens pas ici remplir le rôle d'agitateur. Nous devrions cependant envisager la situation carrément, et je me propose de vous soumettre quelques faits et quelques chiffres"

Après avoir rappelé le jugement du conseil privé dans l'affaire des écoles d'Ottawa et l'argument de la langue gardienne de la foi invoqué par les partisans du bilinguisme, le professeur dit que les autorités n'étaient nullement disposées à supprimer le français ou toute autre langue. La majorité des hommes de l'Ouest qui pensent soutiennent simplement que l'anglais est la langue officielle de la Saskatchewan et que par conséquent tous les élèves d'intelligence moyenne devraient pouvoir le parler, le lire et l'écrire avec facilité en quittant l'école publique. L'intérêt public demande que l'anglais ne soit pas sacrifié à aucune autre langue, mais obtienne la première place dans toutes nos écoles.

M. Weir cite des statistiques qui tendent à prouver que l'anglais n'est pas enseigné de manière efficace dans certains centres où domine une population de langue étrangère, Allemands, Ruthènes, Hongrois, Polonais etc. Il reconnaît que les résultats sont plus satisfaisants dans les districts français.

Le professeur fait l'historique de la question du français dans l'Ouest au point de vue légal. Il cite la réponse de Sir J. A. MacDonald au bill de Dalton McCarthy à l'effet de rendre l'anglais la seule langue officielle des Territoires:

"Je pense que cela (la suppression du français) serait impossible si on l'essayait, et fou et criminel si c'était possible. S'il est un acte d'oppression qui briserait plus qu'un autre le cœur d'un homme, c'est bien celui qui le priverait de la consolation d'entendre, de parler et de lire la langue que lui a enseignée sa mère. C'est cruel. C'est faire bouillir le chevreau dans le lait de sa mère".

"Quand l'unité nationale est en jeu, poursuit M. Weir, les minorités ne doivent-elles pas se soumettre? Aucun citoyen tolérant ne demande la suppression d'aucune langue autre que l'anglais; mais on demande, et à bon droit, que les minorités, dans la Saskatchewan, cèdent la première place à l'anglais et que des mesures effectives soient prises pour que la condition légale de l'anglais ne soit sacrifiée nulle part à aucune autre langue".

"L'école consolidée"

M. Ira Stratton, commissaire officiel de Winnipeg, parle de l'*école consolidée*, c'est-à-dire du district scolaire élargi, embrassant la superficie de nos municipalités rurales. Il fait l'historique de ce système aux Etats-Unis et dans différentes provinces du Canada. A l'en croire, la *consolidation* est la panacée universelle qui met fin à toutes les difficultés scolaires.

Un autre visiteur du Manitoba se fait l'avocat de l'école consolidée telle qu'elle existe dans sa province. Un inspecteur d'école de *Régina, M. James Duff*, qui présidait la discussion, se déclare également en faveur du système. Les partisans de la consolidation, malgré toute l'habileté de leurs plaidoyers, n'ont pas eu grand succès. On a pu s'en rendre compte le lendemain quand une résolution en sa faveur a été rejetée à une écrasante majorité.

Le premier ministre parle

L'honorable Martin, premier ministre de la province, a été le principal orateur à la séance du mardi soir. Il a rappelé la première assemblée de l'Association des commissaires d'école, tenue à Prince-Albert il y a sept ans, et à laquelle assistaient sept délégués... "Vous avez marché plus vite que la province elle-même, a-t-il dit, et

aujourd'hui, vous faites honneur à la Saskatchewan".

Le premier ministre appuya sur deux points de la question scolaire particulièrement importants selon lui; l'assistance scolaire et l'école toute l'année. Il annonça que le gouvernement songeait à faire une enquête sur les écoles à travers la province et qu'il en résulterait de nouveaux progrès. En terminant, il exprima l'opinion que le système d'écoles de la Saskatchewan pouvait se comparer avantageusement avec celui de l'Ontario, la province qui passe pour avoir l'école canadienne idéale.

Le Dr A. J. G. MacEchen parla sur la *nécessité de la religion dans l'éducation* et montra qu'il était de l'intérêt de l'Etat d'encourager l'enseignement des principes religieux. Il s'appliqua à établir la différence qui existe entre l'instruction et l'éducation.

Le concert musical qui suivit, donné sous les auspices du Club catholique de Régina, comportait plusieurs morceaux de choix qui furent très goûtés de l'assistance.

Le Dr Norman Black et la question des langues

Le Dr Norman Black, bien connu pour la part active qu'il a prise dans le mouvement scolaire de la province, a traité lui aussi la question des langues. Il a abordé ce sujet sans passion, dans un esprit de tolérance et de conciliation. "Nous vivons ensemble, a-t-il dit, et nous avons à continuer de vivre ensemble, que nous le voulions ou non. Il importe donc que nous fusionnions et que nous apprenions à nous mieux connaître les uns les autres, que nous nous débarrassions de nos préjugés mesquins et que nous coopérions à tout ce qui peut contribuer au bien de notre pays que nous aimons tous."

Le Dr Black a préconisé "un programme strict et ferme suivi avec bienveillance". Tout en reconnaissant la nécessité indiscutable de l'anglais comme langue principale de l'école, il croit qu'on devrait permettre l'enseignement de la langue maternelle dans les districts non anglais. Ce serait, estime-t-il, faciliter entre les divers éléments de la province l'union qui est si nécessaire à la formation du sentiment national.

Le Dr Black exposa aussi la nécessité d'une enquête indépendante, sous la direction d'experts, de tout le système scolaire de la Saskatchewan. Une résolution approuvant le principe de cette enquête fut adoptée à l'unanimité.

La santé des écoliers

Le Dr Seymour, de Régina, lut un très intéressant travail sur la *santé des écoliers*. Il fit ressortir les avantages des bonnes conditions sanitaires de l'école au point de vue du développement physique et mental des enfants. Il donna des conseils pratiques sur la surveillance dont il convient d'entourer les écoliers et fournit des statistiques instructives sur les progrès accomplis dans les écoles d'Europe pour le bien-être et la santé des élèves.

Les manuels bilingues

Les séances les plus importantes de la Convention furent, de beaucoup, celles du mercredi, consacrées à la discussion des résolutions. Elles furent suivies par tous les délégués avec beaucoup d'attention. Toutes les résolutions furent examinées avec soin avant d'être mises aux voix et donnèrent lieu à des échanges de vues très intéressants. La discussion fut parfois animée, mais toujours courtoise. On pourra se faire une idée du travail qui s'est accompli au cours de ces deux séances en consultant plus loin la liste complète des résolutions soumises aux délégués.

Nous avons déjà signalé, dans notre dernier numéro, le caractère tout particulier de l'une de ces résolutions, présentée par le comité des résolutions lui-même, et que l'on avait placée la dernière afin de mieux la mettre en évidence. Elle se lisait comme suit :

"Attendu que les manuels autorisés par le Ministère de l'Education comprennent: (1) Alexandra Readers; (2) Canadian Catholic Readers; (3) Bi-lingual Series of Readers; (4) Eclectic Series of German Readers.

"Qu'il soit résolu que dans l'opinion de cette convention, un système uniforme de manuels scolaires publiés en langue anglaise soit autorisé dans la province de la Saskatchewan".

Dès le premier instant, tous les délégués se rendirent compte que cette résolution provoquerait un vif débat. Personne ne fut surpris de la voir surgir; plusieurs journaux avaient déjà annoncé qu'il se livrerait une bataille décisive sur la question des langues et la plupart des orateurs de la convention avaient cru devoir exprimer leur opinion sur ce sujet délicat.

La fameuse résolution fut défendue, au nom du comité de résolutions, par M. A. T. Sparling, de la commission des écoles publiques de Saskatoon. Il soutint qu'il devrait y avoir un cours uniforme universel et que l'anglais seul devrait être employé dans les écoles de la province. Il donna la liste complète des manuels français, allemands et bilingues autorisés par le ministère et dit que le moment était venu d'imposer des manuels anglais, et anglais seulement, dans toutes les écoles.

M. P. M. Friesen, de Rush Lake, combattit la résolution avec une rare habileté. Il insista surtout sur l'inopportunité d'une telle mesure à l'heure actuelle. "Ce n'est pas une question de patriotisme, dit-il. Y a-t-il un seul homme, ici, dont on ait à soupçonner le sentiment, non seulement envers le drapeau britannique mais encore au sujet de l'enseignement de l'anglais dans les écoles ? Y a-t-il un seul homme ici qui ne soit pas de cœur et d'âme en faveur des institutions britanniques ?"

—Non! non !crie toute l'assistance.

L'orateur déclare qu'il est né d'un père et d'une mère russes et qu'il ne s'en croit pas moins aussi bon Canadien que n'importe qui. Il estime que le respect de la langue maternelle dans les districts non anglais est un facteur indispensable dans la formation d'une classe de citoyens loyaux et animés de l'esprit national. Une réforme dans le genre de celle qui est proposée ne pourrait être amenée que graduellement et dans les conditions actuelles elle n'est pas désirable. Aussi M. Friesen propose-t-il, en conclusion, de mettre de côté la résolution. La majeure partie de l'assistance lui fait une longue ovation.

Le président de la séance fait remarquer que si la résolution est laissée sur la table, toute discussion sur la question des langues sera terminée. Il est persuadé que l'opinion unanime est que chacun puisse s'exprimer librement et que le débat ne souffre aucune restriction.

La proposition de M. Friesen est mise aux voix. Après un pointage long et minutieux, le président annonce qu'elle est adoptée par 330 voix contre 321. Ce résultat est salué par de vigoureuses acclamations.

Officiers de l'Association pour 1917

L'élection des officiers pour l'année courante, qui a eu lieu immédiatement après, a été un nouveau succès pour les partisans du bilinguisme. Leurs candidats ont tous été élus avec une substantielle majorité. Nous notons avec plaisir que c'est notre compatriote M. Emile Gravel, avocat de Gravelbourg, qui a obtenu le plus grand nombre de voix parmi les membres du comité exécutif.

Voici la constitution du nouveau bureau:

Président honoraire, W. N. Parlee, Grayson.

Vice-président honoraire, J. A. Sparling, Saskatoon.

Président, P. M. Friesen, Rush Lake.

Premier vice-président, W. A. Boland, Yorkton.

Deuxième vice-président, J. D. Brown, Rosthern.

Comité exécutif: Dr J. L. Hogg, Saskatoon; Emile Gravel, Gravelbourg; Adam Huck, Vibank; C. P. Unruh, Hague, John Betz, Langenburg; F. W. Golden, Ebnezer.

La prochaine convention à Saskatoon

La ville de Saskatoon ayant invité l'Association à tenir chez elle sa convention de 1918, une discussion s'est engagée sur les avantages respectifs de Régina et de Saskatoon comme lieu de la prochaine convention. Après une lutte très vive, c'est Saskatoon qui l'a emporté.

Les résolutions présentées

1.—*Résolu* que dans la crise actuelle que traverse notre nation, l'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan, réunie en convention, enregistre sa fervente loyauté à notre roi, à l'Empire britannique et à l'esprit des institutions britanniques, son entière confiance dans la justice de la cause alliée, son adhésion et son dévouement à cette cause et sa confiance dans son triomphe final.

Adopté avec acclamations au chant du *God Save the King*.

2.—Que cette Convention manifeste son désir de voir l'acte des allocations scolaires amendé de telle sorte qu'une allocation spéciale d'au moins $500 soit accordée au département des hautes écoles par chaque professeur engagé dans ce département: à condition qu'il y ait une assistance d'au moins 15 élèves dans les villes et 10 dans les villages; à condition aussi que les commissaires aient le droit de collecter les honoraires d'après la loi actuelle.

Qu'une délégation soit nommée pour se rendre auprès du ministre de l'Education et le presser de faire adopter, à cette session de la chambre, une législation conforme à cette résolution.—*Adopté*.

3.—Que chaque élève de tout grade jusqu'au grade VII inclusivement, dans toutes les écoles publiques, soit examiné au moins une fois chaque année par l'inspecteur du gouvernement.—*Rejeté*.

4.—Que là où les districts d'école sont situés dans plus d'une municipalité, aucune imposition pour fins scolaires ne soit faite par les municipalités avant qu'une répartition des montants à prélever n'ait été réglée par les municipalités ou les ... des commissaires, suivant le cas.—*Rejeté*.

5.—Que dans l'opinion de cette convention, des démarches devraient être faites par le Département de l'Education pour fonder un bureau d'échange d'instituteurs, afin de permettre aux écoles de s'assurer plus facilement les services des instituteurs qu'elles désirent.—*Adopté*.

6.—Que les écoles publiques rurales ne soient pas tenues de pousser les élèves plus loin que le dernier grade des écoles publiques sans l'autorisation de l'inspecteur de district.—*Rejeté*

7.—Que des mesures soient prises immédiatement par le Ministère de l'Education pour que les inspecteurs d'école puissent visiter chaque école de la province deux fois par année.—*Rejeté*.

8.—Qu'une personne soit nommée dans chaque municipalité pour faire appliquer l'assistance scolaire obligatoire, le dit officier devant agir sur les ordres des commissaires et devant être payé par les délinquants.

Le comité des résolutions proposait que la résolution ci-dessus fût amendée comme suit :

Qu'une personne soit nommée dans chaque municipalité pour faire appliquer la loi de l'assistance obligatoire. —*Rejeté*.

9.—Que la section 104 de l'acte des Ecoles soit amendé en ajoutant une sous-section additionnelle: (No. 4) A moins d'objection à une telle assemblée, les décisions de tout bureau seront valides et auront force de loi quand elles seront prises à une assemblée où se trouvent tous les commissaires du district d'école.—*Adopté*.

10.—Que cette Convention désapprouve hautement la réduction proposée du nombre de jours constituant l'année scolaire et affirme l'opinion qu'il ne devrait y avoir aucune réduction d'aucune sorte.—*Adopté*.

11.—Qu'une allocation de dix cents soit accordée pour chaque jour de classe pendant lequel l'école est confiée à un instituteur détenant un certificat de seconde classe du Ministère de l'Education, et de vingt cents par jour quand l'école est confiée à un instituteur muni d'un certificat de première classe.—*Adopté*.

12.—Que le Ministère de l'Education envoie au secrétaire-trésorier de chaque district d'école rurale une copie de toutes les sections de la loi des municipalité rurales ou de toute autre loi s'appliquant aux affaires de l'école purale.—*Adopté*.

13.—Qu'il soit obligatoire pour les bureaux de commissaires de donner avis écrit au secrétaire-trésorier des municipalités rurales de leur district du nom et de l'adresse de leur secrétaire-trésorier dans les dix jours qui suivent la nomination.—*Adopté*.

14.—Que chaque école de la province devrait être tenue ouverte pendant toute l'année scolaire.—*Adopté*.

15.—Que chaque enfant en âge d'aller à l'école soit obligé d'y assister pendant au moins 80 p.c. des jours de classe, du 1er avril au 1er décembre de chaque année.—*Adopté*.

16.—Que le contrat de l'instituteur ne puisse être terminé par avis de l'un ou l'autre parti qu'à la fin du terme scolaire.

Cependant un instituteur pourra toujours être renvoyé n'importe quand sans avis, pour certaines raisons. —*Rejeté*.

17.—Qu'une plus grande attention soit apportée à l'enseignement de l'écriture dans les écoles.—*Adopté*.

18.—Que nous insistons auprès de la Législature sur la nécessité d'amender immédiatement la loi de façon à ce que l'allocation annuelle aux écoles des villes soit payée de la même manière que dans les municipalités rurales, ou, au moins dans le courant de l'année.—*Adopté*.

19.—Que l'Honorable ministre de l'Education soit prié de déposer, à cette session, une loi autorisant son département à retenir, sur l'allocation due chaque année à chaque district scolaire, la somme d'une piastre et de verser cette somme au fonds de l'Association des commissaires d'école.—*Adopté*.

20.—Que la section 196 de la loi des Ecoles soit amendée en y ajoutant la clause suivante :

Dans toute poursuite relevant de cette section, il sera suffisant, pour prouver l'âge de l'enfant, d'établir qu'il est apparemment d'âge scolaire.—*Adopté*.

21.—Qu'une législation soit adoptée par les autorités compétentes pour obliger chaque école de la campagne à avoir des cabinets sanitaires dont on se servirait en cas de besoin, des couvertures et des provisions de conserves pour assurer le confort aux enfants pendant les tempêtes.—*Adopté*.

22.—Que les punitions corporelles soient abolies dans les écoles publiques de la Saskatchewan.—*Rejeté*.

23.—Que les femmes des contribuables résidants soient éligibles comme commissaires d'école.—*Adopté*.

24.—Qu'une législation devrait être établie pour l'abolition des petits districts ruraux actuels et la formation de districts d'école municipaux embrassant la même superficie que les municipalités rurales de la province. —*Rejeté*.

25.—Que le ministère de l'Education prenne des mesures pour que toutes les histoires universelles et autres offertes en vente dans la province soient bien des histoires britanniques.—*Adopté*.

26.—Que les conseils municipaux ruraux soient autorisés à accorder les allocations à leurs associations rurales d'Education.—*Adopté*.

27.—Attendu que les manuels autorisés par le ministère de l'Education comprennent: (1) Alexandra Readers, (2) Canadian Catholic Readers, (3) Bi-lingual Series of Readers, (4) Eclectic Series of German Readers, il est résolu que l'opinion de cette Convention est qu'un système uniforme de livres de lecture imprimés en langue anglaise soit autorisé dans la province de la Saskatchewan.—*Laissé sur la table*.



La convention des commissaires d'école

CHEZ LES FRANCO-CANADIENS

La convention des commissaires d'école de la Saskatchewan avait amené dans la capitale quatre-vingts délégués des centres franco-canadiens; on trouvera plus loin leurs noms. C'est un succès tel que n'osaient l'espérer ceux qui avaient entrepris de mettre le mouvement sur pied, et qui prouve que les nôtres commencent à saisir toute l'importance de la question scolaire.

L'Association interprovinciale

Avec l'organisation hâtive et forcément très incomplète dont nous disposions, il est vraiment remarquable que nos compatriotes aient pu si facilement se réunir tous pour se concerter et se tracer une ligne de conduite. La convention n'était ouverte que depuis quelques heures seulement, que déjà ils se rassemblaient dans le soubassement de la cathedrale pour nommer un comité chargé de faire amender toute résolution jugée préjudiciable aux intérêts scolaires des Franco-Canadiens. Ce comité comprenait: MM. Emile Gravel, de Gravelbourg, Dr Martial Lavoie, de Howell, Louis Demay, de Saint-Brieux.

A cette même réunion, on jetait les bases d'une œuvre urgente, répondant à l'un de nos plus pressants besoins de l'heure actuelle, qui est le manque d'instituteurs et d'institutrices bilingues. L'*Association interprovinciale*—tel est le nom de l'œuvre en question—fournira aux institutrices de la province de Québec désireuses de venir enseigner dans la Saskatchewan les moyens d'achever leurs cours dans nos écoles normales. Nous aurons prochainement l'occasion de revoir plus à loisir sur cette intéressante création.

La soirée de l'A. C. F. C.

Le mardi soir, les Franco-Canadiens ont eu une nouvelle réunion au cours de laquelle ils ont également discuté leurs problèmes scolaires. Mais le grand ralliement des commissaires de langue française eut lieu le mercredi soir, dans la salle du Club catholique, sous les auspices de l'A. C. F. C. de Régina. Les développements que nous avons dû donner aux délibérations de la convention nous laissent malheureusement peu d'espace pour parler de cette soirée qui fut une fête de famille bien réconfortante. Tous les Franco-Canadiens de la capitale s'étaient fait un plaisir de venir saluer leurs compatriotes du dehors; aussi la salle du club catholique était-elle comble. Un ami nous faisait remarquer avec orgueil que l'assistance était plus considérable qu'à tel de nos congrès annuels de l'A. C. F. C.

M. le docteur Laurent Roy, qui présidait, souhaita la bienvenue aux délégués et les félicita du succès de leur convention.

S. G. Mgr Mathieu

S. G. Mgr Mathieu félicite à son tour les commissaires qui, en venant à cette convention, avaient montré leur cœur et leur intelligence et avaient fait acte de patriotisme. Après avoir fait l'éloge de la race anglaise, qui joue un rôle immense dans le monde, et dont le drapeau protège notre liberté, il parle de la langue française, admirée de tout l'univers, et de l'attachement que nous devons avoir pour elle. Certains de nos concitoyens s'imaginent que nous ne voulons pas apprendre l'anglais. C'est ridicule: nous voulons apprendre l'anglais qui est indispensable dans ce pays, mais nous voulons aussi apprendre le français. Nous ne voulons pas faire de la Saskatchewan une autre France ou une autre province de Québec, mais nous voulons que nos enfants apprennent assez de français pour pouvoir prier, lire et écrire en français. La loi nous accorde ce droit, pourquoi n'en userions-nous pas ?

Mgr Mathieu rappelle que lors de la fondation de l'Université Laval, lord Elgin accompagna en Angleterre les évêques venus demander l'autorisation nécessaire, et la raison qu'il invoqua auprès des autorités britanniques fut la nécessité de conserver les jeunes Canadien-français et catholiques.

Sa Grandeur nous preche le besoin de l'union et montre le beau résultat de la journée dû uniquement à l'union. S'il est beaucoup de questions sur lesquelles il est permis d'être divisé, il en est tant d'autres sur lesquelles il y a moyen de s'entendre. Voyons chez les autres les qualités plus que les défauts. Travaillons, chacun dans notre sphère, à éclairer nos concitoyens de l'autre race qui, le plus souvent, sont injustes envers nous moins par méchanceté que par ignorance.

Joignant l'exemple au précepte, l'archevêque de Régina a adressé quelques paroles dans leur langue aux anglo-canadiens qui se trouvaient là.

Le R. P. Libert

Le R. P. Libert, de Saint-Hubert Mission, qui était en France depuis le début des hostilités et se trouve actuellement en congé, donne ensuite une magnifique conférence sur la guerre. Il rappelle les journées mémorables de la mobilisation générale qui eurent pour effet d'apporter à la France une "union sacrée" réelle. L'appel aux armes a été entendu par 99 p.c. des Français du monde entier. Au Canada, où l'on compte une population totale de 30,000 Français, femmes, enfants et vieillards compris, 5,600 sont partis volontairement pour aller défendre la patrie en danger.

Le R. P. Libert débarqua en France le 5 septembre 1914 et cette journée fut la plus triste de sa vie. C'était le moment de la retraite de Belgique, l'ennemi n'était plus qu'à une faible distance de Paris. La France entière était sous l'impression qu'elle était trahie et que tout était fini. Quelques jours après avait lieu la fameuse bataille de la Marne, qui changea complètement la face des choses. Le conférencier s'attache à nous montrer l'importance considérable de cette victoire, qui a vraiment sauvé la France et l'Europe de l'invasion barbare. Il cite les principaux faits d'armes des armées franco-anglaises, dans lesquels les Allemands étaient presque toujours supérieurs en nombre et brosse un magnifique tableau d'histoire où défilent toutes les grandes batailles françaises.

Aujourd'hui, dit-il, en terminant, Français et Anglais, Canadiens français et Canadiens d'autres origines luttent côte à côte dans les tranchées et il ne peut y avoir qu'une fin à cette guerre : la victoire complète pour les armées du droit, de la justice et de l'humanité.

Le R. P. Libert est un orateur à la voix chaude et vibrante qui a le don de soulever un auditoire. Les délégués à la convention qui auraient pu être quelque peu blasés sur les discours, après tous ceux qu'ils venaient d'entendre, furent littéralement empoignés et lui firent une ovation émue et interminable.

M. l'abbé Z. Marois, secondé par M. le docteur Paradis, proposa une motion de remerciement au conférencier qui fut endossée d'enthousiasme par l'assistance.

Les autres orateurs de la soirée furent: M. J. E. Morrier, de Prince-Albert, inspecteur des districts scolaires français de la province; M. Donatien Frémont, chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., qui parla au nom de l'Association et du *Patriote de l'Ouest*; M. l'abbé H. A. Benoît, procureur de l'archevêché de Régina. Celui-ci remercia le *Patriote*, à qui il attribua le principal mérite du succès de la convention. Il rappela aussi fort à propos que ce fut notre ami J. A. Laporte, de Régina, toujours très au fait des questions scolaires, qui eut le premier l'idée de faire connaître le mouvement et d'y intéresser ses compatriotes.

Le programme musical comprenait quelques chansons par M. Ludger Roy et M. Coutu, un morceau de déclamation par M. Lefebvre, le tout fort bien exécuté. L'accompagnatrice au piano était Mlle Monette.

La soirée se termina par les chants O Canada, God Save the King et la Marseillaise.

"La question mexicaine"

Cependant il restait encore au programme un numéro intitulé : "Discussion de la question mexicaine au milieu de la fumée". Ceux des délégués qui ne partaient pas le soir même prirent un vif intérêt à causer ensemble et à se faire part de leur expérience. Il y eut beaucoup de fumée, mais la discussion roula sur toute autre chose que la nébuleuse question mexicaine. M. le professeur Mayer, un inspecteur d'écoles très sympathique à la cause franco-canadienne, et M. J. E. Morrier prirent tour à tour la parole et donnèrent d'excellents conseils pratiques aux commissaires.

On reparla aussi de l'Association interprovinciale, que tout le monde approuva chaleureusement.

M. Emile Gravel, qui avait été retenu pendant la soirée à la réunion du comité exécutif de l'Association des commissaires, n'apparut qu'assez tard au Club catholiqu. On le complimenta sur sa nomination; il nous communiqua ses impressions de la journées et promit d'user de toute son influence à la direction de l'Association pour servir au mieux les intérêts franco-canadiens.

Bref, cette petite réunion extraordinaire, que M. l'abbé Benoit présida avec sa rondeur habituelle, n'aura pas été la moins fructueuse et la moins agréable à se remémorer pour tous ceux qui eurent l'avantage d'y assister.

———o———

Les délégués des centres franco-canadiens

ALBERTVILLE, Joseph-Isidore Brale, Adélard Camiré.

ARBORFIELD, Théodore Lalonde.

BLUCHER, Athanase Pion.

CANTAL, Raoul Berriault, Cyprien Bertholet, Pierre Lebel, Joseph Chouinard.

DEBDEN, Narcisse Cyr

DELMAS, J. A. Roy.

DOMREMY, Auguste Joubert.

DUCK LAKE, O. Dobé, M. Sache.

DUNDURN, Paul Généreux, Paul Poirier.

ESTHERAZY, F. Lacroix, A. Lacroix

GRAVELBOURG, Louis Adam, Louis Braconnier, Edgar Bertrand, Siméon Caron, Ovide Chartrey, Emile Gravel, J. L. Guay, J. A. Laporte, Henri Larochelle, J. Peltier.

HOWELL, Médéric Desrosiers, Dr Martial Lavoie, E. Lafrenière, Charles Préfontaine.

. NA.—Patrice Carrière.

LAFLECHE, Joseph Cantin, A. Rosy.

MARCELIN, Paul Colleaux.

MONTMARTRE, Napoléon Bellemare, Wilfrid Coupal, Charles Ecarnot, S. Léveillé, Maurice Ecarnot, abbé Theriault, Dr P. Ducal, E. O. Shaughnessy, Auguste Vandevelde, G. Sébastien, F. Bear.

ORMEAUX, Emile Charpentier.

PLUNKETT, Charles Clavelle.

PONTEIX, Joseph Gendreau, C. Omyé, R. Larochelle.

RADVILLE, L. J. Bourassa.

ROULEAU, H. A. Monast.

SAINT-ANTOINE, Alfred Bourget J. B. Garand, C. A. Handfield, A. Ronnet.

SAINT-BRIEUX, Louis Demay.

SAINT-DENIS, Raymond Denis, A Ganthier, Alphonse Lalonde.

SAINT-HUBERT, Maurice Boutin R. P. Fallourd.

SAINT-LOUIS, Louis Schmidt.

SAINTE-MARTHE DE ROCANVILLE, Alphonse Fafard.

SAINT-VICTOR, Alphonse Lalonde.

SHELL RIVER, Cyrille Tremblay.

TITANIC, M. Berchmans.

VAL-MARIE, P. de Laforest.

VISCOUNT, M. McPhee.

VONDA, E. Caillé, Alex. Marleau, A. Pansereau, H. E. Brunelle, Henri Gauvin, Armand Chalifour.

WILLOW BUNCH, Isidore Poncelet.

WOOLSELEY, Abbé Charles Maillard.

Malgré tout le soin que notre envoyé spécial a mis à se procurer les noms de tous les délégués franco-canadiens, il demeure sous l'impression que quelques-uns lui ont échappé. Nous rectifierons avec plaisir les erreurs ou omissions qu'on voudra bien nous signaler.

———o———

Autour de la Convention

Une figure populaire parmi les conventionnistes était celle de M. John McCarthy, secrétaire de l'Association des commissaires d'école. Il a été réélu à ce poste, qu'il remplit avec beaucoup de zèle depuis l'époque de sa fondation, il y a trois ans. M. McCarthy est secrétaire de la commission scolaire catholique de Régina.

* * *

Un bon nombre de délégués franco-canadiens ont eu le plaisir de revoir à Régina M. J. E. Morrier, qui avait déjà visité leurs districts d'école et ceux qui n'en avaient pas encore eu l'occasion ont été heureux de faire sa connaissance. Tous étaient unanimes à louer le tact et la compétence de notre inspecteur canadien-français.

* * *

Les Franco-Canadiens de Saint-Hubert s'étaient payé le luxe d'avoir, au nombre de leurs délégués, un poilu authentique avec balafre au cou, croix de guerre et tout le tremblement, dans la personne de M. Maurice Boutin, un type superbe de soldat français qui a pris part à maintes batailles fameuses. Nos amis de Saint-Hubert peuvent être fiers de leurs choix: leur délégué n'est pas passé inaperçu à Régina.

———o———

Nier la vertu morale d'une religion qui a sauvé le monde de l'anarchie et de la démoralisation universelles, c'est contredire l'histoire. La morale du divin Crucifié est celle qui inspire à la société ses plus hautes vertus, ses plus sublimes dévouements. VACHEROT.

La Semaine Parlementaire

A REGINA

(De notre correspondant spécial)

Régina le 6 mars 1917

Voilà que nos législateurs se sont, pour tout de bon, mis au travail et ont pris leur rôle au sérieux: ils siègent maintenant le matin, l'après-midi et le soir. Le soir se prolonge même assez avant dans la nuit. Moi-même, après une soirée de travail, ai fait la rencontre de plusieurs de nos bons députés regagnant leur demeure au point du jour. Je me demande si les conseils que l'humble correspondant du *Patriote* a bien voulu leur donner à maintes reprises n'y sont pas pour quelque chose. A moins qu'ils ne veuillent au plus vite, et pour me servir d'une expression tout à fait canadienne, "au plus sacrant" terminer la session pour retourner en paix dans leur foyers, ce dont je ne les blâmerais pas du tout.

Le projet de loi sur la prohibition a été étudié et discuté sur le long et sur le large cette semaine. Cet acte stipule l'abolition complète de la vente détaillée des liqueurs et spiritueux dans la province, excepté pour des fins médicales. Une des sections de l'acte permettra au Procureur Général d'accorder des permis aux médecins et pharmaciens leur donnant le droit de vendre des liqueurs pour fins professionnelles. Aucun de ces permis ne pourra cependant être accordé à un médecin résidant dans un endroit où se trouve une pharmacie et aucun médecin ou pharmacien ne pourra vendre à une même personne, dans une même journée, plus de huit onces des différentes liqueurs mentionnées dans l'acte. La loi supprime également les maisons à commissions dans la province.

Sur cette question de prohibition, je me demande que diable veulent les membres de l'opposition. Il y a deux ans, lorsque l'acte des liqueurs défendant la vente des spiritueux dans la province, excepté dans les dispensaires, était passé par la Législature, ces MM. de l'opposition demandaient à grands cris la prohibition, et maintenant que le Gouvernement la leur accorde, ils veulent autre chose; ils demandent que la Législature fasse une loi défendant l'importation des spiritueux. Ces messieurs, par leur ignorance voulue et calculée demandent une chose qu'il n'est pas du pouvoir de la Chambre de s'arroger, la question de l'importation étant du ressort exclusif du Parlement fédéral. Vraiment, il n'y a rien à comprendre dans leurs tactiques.

La Législature doit aussi adopter une loi amendant l'acte des municipalités. Le principal de ces amendements consiste à exempter de taxes sur une étendue d'une demi-section et moins, les terres des soldats qui servent dans les armées de la Grande-Bretagne et de ses alliées.

Le projet de loi concernant l'assurance municipale contre la grêle a provoqué un débat assez mouvementé et a permis à l'honorable ministre des Affaires Municipales de s'en donner à son aise. Après avoir suivi les différents discours de M. Langley depuis le commencement de la présente session, je commence à croire qu'il n'est heureux que lorsqu'il se moque, et pas toujours avec raison, de n'importe qui et pour n'importe quoi. Cette fois, il s'en est pris à M. Willoughby, chef de l'opposition, qui avait déposé sur la table de la Chambre, il y a quelques semaines, un projet de loi sur la question. Je n'ai aucun détail sur ce projet de loi, mais il me semble que s'il ne répondait pas aux besoins de la province, M. le Ministre pouvait le laisser savoir à son auteur sans trivialité. Il serait bon que nous ne donnions pas au public des autres provinces l'occasion de croire que nos députés n'ont à faire que de l'esprit.

Le projet de loi amendant l'acte des Cités a été lu en deuxième lecture. Une des clauses a pour but de permettre aux dames d'être maires,—pardon... mairesses et conseillères. Vraiment le Gouvernement va de l'avant sur la question de l'émancipation de la femme; ses membres doivent avoir un faible pour le beau sexe...

M. Willoughby, chef de l'opposition, a présenté à la Chambre une résolution demandant au Gouvernement de prendre sous son contrôle toutes les lignes de téléphones existant dans la province. M. Bell fit remarquer que cela mettrait au compte de la province une dette de 5 à 6 millions et demanda l'ajournement de la discussion.

M. Larson, député de Milestone a présenté une résolution qui a provoqué un débat très court, mais très intéressant. Il demandait à la Législature de nommer un orateur permanent, conformément à la pratique des institutions britanniques. M. Turgeon approuva la résolution, mais ajouta qu'il ne croyait pas le temps propice pour cette réforme, vu la date prochaine des élections et étant donné que la présente session était la dernière de cette Législature.

Les estimés pour l'année 1917 ont été présentés à la Chambre par l'honorable M. Dunning et sont le sujet de discussion à l'heure actuelle.

La Chambre a passé à l'unanimité une résolution devant être envoyée au Gouvernement fédéral qui lui demande de faire à la province le transport des terres réservées pour les écoles. Cette question est d'une importance capitale et nous ne pouvons que féliciter les députés des deux partis pour l'attitude qu'ils ont prise.

J. A. Roy.

ARBORFIELD, Sask.

—Un accident est arrivé à Crooked River. Jeudi dernier, Tom Herrington, employé de la "Saskatchewan Lumber Co.", effectuait un chargement de bois de construction au moyen d'un instrument spécial (jammer). Un glissement se produisit et fit crouler la charge sur le malheureux employé. On le releva sans connaissance, le menton abîmé et la poitrine à demi écrasée. Le Dr McKay, appelé de Tisdale par dépêche, donna ses soins au blessé. Celui-ci a les poumons fortement endommagés et son état ne laisse que peu d'espoir.

—Dimanche dernier, un autre accident arrivait a Ditton Park. Un fermier, Edwin Wrigley, conduisant le matin un taureau pur sang hors de l'étable, fut renversé et frappé par l'animal devenu subitement furieux. M. E. Wrigley, eut trois côtes cassées et reçut les soins du Dr McKay. Par chance, les cornes du taureau étaient bien droites; cette circonstance a sans doute sauvé la vie du malheureux fermier.

M. Argall, de Tisdale, est décédé presque subitement la semaine dernière. Le service de sépulture a eu lieu samedi à l'église presbytérienne. M. Argall était un commerçant bien connu des gens d'Arborfield.

—Mlle Alice Hudon, d'Arborfield, est entrée en service chez M. G. Lacroix, pharmacien de Tisdale.

—Les deux frères, H. et J. Yarjau, sont également entrés en service, l'un à Tisdale et l'autre chez M. B. Head d'Arborfield.

—M. le curé Nicolet est allé dire la messe à l'église catholique de Tisdale le dimanche 4 mars.

—M. et Mme J. M. Bothoral, de Tisdale, ont fait baptiser une petite fille.

—Mme Jos. P. Hudon, qui était en service à l'hôtel de Dinsmore, Sask., est revenue cette semaine à Arborfield.

—Une certaine agitation règne dans deux de nos districts scolaires. Les anglais voudraient reconquérir la majorité qu'ils ont perdue dans le district de l'école d'Arborfield. Par contre, dans le district de l'école d'Adington (Rassdon P. O.), ce sont les Franco-Canadiens qui montent à l'assaut. Ils ont réussi à faire passer l'un des leurs, M. J. Gareau, comme syndic d'école. Les deux autres syndics sont MM. W. Weese et B. Melrose, tous deux de langue anglaise.

A la dernière assemblée des contribuables de ce district, M. J. Gareau voulut savoir pourquoi la construction de l'école avait coûté la somme énorme de $1.175.00. On lui répondit par des arguments... frappants, mais non convaincants. Serait-ce que ces Messieurs n'aiment pas qu'on mette le nez dans leurs petites affaires ?... Dans la même assemblée, l'accord n'ayant pu s'établir au sujet de la translation de l'école au centre du district, il fut décidé, après chaude discussion, qu'on demanderait au Département de l'Education un Commissaire officiel pour trancher la question.

On apprend que M. W. Arbour, qui travaillait depuis l'automne dans les chantiers du "Pas", est en route pour Arborfield afin de réintégrer son domicile.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 28 FEVRIER

La situation américaine.—La destruction du "Laconia" par un sous-marin allemand constitue, déclare-t-on officiellement, une violation évidente des droits américains. Les derniers renseignements montrent que deux femmes américaines ont perdu la vie, et que si quatre autres passagers américains et 14 autres personnes de l'équipage ont été sauvés, ils ne le doivent qu'à leur bonne fortune. Ils disent aussi que le vaisseau a été coulé sans avertissement en contravention directe avec les principes soutenus par les Etats-Unis.

Opposition à Wilson.—Le comité des Affaires étrangères à la Chambre a repris aujourd'hui l'étude du bill autorisant le président à établir un état de neutralité armée, mais une opposition décidée s'est dessinée contre l'octroi des pouvoirs étendus désirés par M. Wilson.

Campagne contre le président.—Des individus répandent dans toutes les parties des Etats-Unis des documents contenant de violentes diatribes contre M. Wilson. Un des plus violents de ces documents distribués à des centaines de personnes à New-York, hier, dénonce l'hypocrisie sans précédent du gouvernement qui cherche à entraîner le pays dans une guerre avec l'Allemagne, sous couverture de défendre les droits des Américains, tandis qu'il n'a rien fait au Mexique. Le document dit que le cabinet n'a jamais protégé et ne protègera jamais que les droits des Anglais, aux dépens de la vie, de l'honneur, du sang et de l'argent des Américains.

Sur les fronts.—Les opérations militaires sur les divers théâtres de la guerre sont d'importance très secondaire.

JEUDI 1er MARS

Complot allemand contre les Etats-Unis.—On vient de découvrir que l'Allemagne, en projetant sa guerre sous-marine et en calculant ses conséquences, proposa une alliance au Mexique et au Japon pour faire la guerre aux Etats-Unis, si ceux-ci ne restaient pas neutres.

Le Japon, par l'entremise de la médiation mexicaine, devait être pressé d'abandonner ses alliés et se joindre à une attaque contre les Etats-Unis.

Pour sa récompense, le Mexique devait recevoir l'aide financière nécessaire de l'Allemagne, reconquérir les provinces perdues du Texas, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, et avoir part aux conditions de la paix, fruit de la victoire envisagée par l'Allemagne.

Ces détails sont confirmés officiellement et jettent un nouveau jour sur la véritable attitude de l'Allemagne vis-à-vis des Etats-Unis.

Avance anglaise.—Dans la soirée d'avant-hier, les Anglais ont continué leur avance au nord et au sud de l'Ancre. Hier, ils ont occupé Gommecourt. Ils ont capturé les villages de Thilloy et de Puisieux-au-Mont avec les systèmes de tranchées qui les entourent et ont établi leurs positions à un milliers de verges au nord-est de Gommecourt.

Les allemands sont refoulés en arrière de Bapaume et la prise de cette ville est imminente.

Conférence anglo-française.—Une conférence anglo-française a eu lieu à Calais hier et aujourd'hui. Ceux qui y participaient étaient le premier ministre Briand, le général Lyautey, ministre de la guerre en France, le général Robert-G. Nivelle, commandant des forces françaises en campagne, le premier ministre d'Angleterre Lloyd George, le général sir William R. Robertson, chef de l'état-major impérial aux quartiers-généraux de l'armée anglaise en France et le feld-maréchal sir Douglas Haig, commandant de l'armée anglaise en France.

La marche sur Bagdad.—Sur les lignes du Tigre, les troupes anglaises poursuivent victorieusement leur marche en avant vers Bagdad, l'ancienne capitale des Califes.

VENDREDI 2 MARS

La chambre est pour l'armement des vaisseaux.—Après un débat de dix heures et par une écrasante majorité, la Chambre a adopté un bill donnant au président le pouvoir d'armer les navires marchands et votant cent millions de dollars.

Les sénateurs républicains qui ont fait de l'obstruction à propos du bill de neutralité armée, non parce qu'ils le condamnaient, mais pour rendre nécessaire une autre session du Congrès, se déclarent convaincus que la situation demande qu'on donne un appui unanime au président.

Nouvelle avance des Anglais.—Les Allemands continuent à battre en retraite sur les deux rives de l'Ancre, et les Anglais ont progressé hier sur une profondeur de 600 verges et sur un front d'un mille et demi.

Dans le cours du mois de février, les Tommies ont fait 2.133 prisonniers et ont occupé 11 villages après leur évacuation par l'ennemi: Ligny, Thilloy, le Barque, Warlencourt, Pys, Miraumont, Petit Miraumont, Grandecourt, Pusieux, Serre et Gommecourt.

Hier, les Anglais ont pénétré dans les positions teutonnes à Lens, à Givenchy, et à la Bassée, tandis que les Allemands ont atteint la ligne anglaise à Rancourt et à Ablaincourt, au sud de la Somme, mais les Tommies les ont immédiatement repoussés.

On regarde la chute de Bapaume comme imminente.

SAMEDI 3 MARS

Ils avouent.—Le ministre des affaires étrangères à Berlin admet qu'il avait donné des ordres au ministre allemand à Mexico pour offrir une alliance au gouvernement mexicain, en cas de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Il ajoute que c'était non seulement son droit, mais son devoir, de prendre ces précautions.

Le gouvernement japonais déclare qu'il n'a reçu aucune proposition ni du Mexique ni de l'Allemagne et qu'il reste fidèle à ses alliés. Le gouvernement mexicain nie également toute entente préalable avec l'Allemagne.

Retraite stratégique.—Les Allemands prétendent que leur retraite dans la région de l'Ancre est due à des raisons purement stratégiques et que les Anglais ne retireront aucun avantage de cette avance qui leur a beaucoup coûté.

LUNDI 5 MARS

Devant Verdun.—Les Allemands ont fait hier une violente attaque sur le front de Verdun, ils ont réussi à prendre pied dans des positions avancées au nord du bois de Caurières, mais leurs efforts pour pénétrer dans le bois ont été vains. Sur un front de trois kilomètres, ils ont été repoussés par le feu de l'artillerie française.

Pas de neutralité armée.—Douze sénateurs américains ont fait de l'obstruction pour empêcher de passer le bill qui autorisait le président à faire armer les navires marchands. Ils ont fait durer la discussion jusqu'à l'heure où expirait automatiquement la session du Congrès. Wilson se montre indigné et il est possible qu'il prenne sur lui de décréter l'armement des navires.

MARDI 6 MARS

On se bat toujours à Verdun.—La lutte a continué la nuit dernière dans la région de Caurières et de Douaumont, au nord-est de Verdun. Les Allemands ont tenté d'expulser les Français des tranchées qu'ils ont recapturées hier, mais ils ont échoué.

Le président va-t-il passer outre?—On dit que le président Wilson fera tout son possible pour trouver le moyen d'armer les navires américains, bien que le sénat ne lui ait pas donné les pouvoirs nécessaires à cette fin.

Une petite téléphoniste qui hérite de 17 millions

Travailler pour un petit salaire dans une ville et se réveiller un beau matin en apprenant la nouvelle qu'on est héritière d'une somme de $11,000,000 à $17,000,000, voilà ce qui est arrivé à Mlle Albina Cormier, d'Alymer, pas plus tard que ces jours derniers.

Mlle Cormier vient de recevoir la nouvelle que la mort d'un oncle qu'elle ne connaît pas la laisse en partie héritière de mines et de terres dans le district de Québec évaluées à une somme de $70,000.000. La propriété appartenait tout d'abord à un oncle de Mlle Cormier. Lorsque cet oncle mourut, il y a une vingtaine d'années, il légua ses biens à la Révérende Sœur Joseph, des Sœurs Grises, tante de l'héritière.

Cette religieuse mourait à son tour, il y a six ans, et donnait l'héritage à sa nièce et à deux autres neveux du défunt oncle, stipulant que le testament ne devait être ouvert que six ans après sa mort. Le délai est maintenant expiré et Mlle Albina Cormier a été mise au courant de la bonne nouvelle. Elle était téléphoniste à l'emploi de la Cie Bell. M. Joseph Villeneuve, son oncle, demeurant 764 Echo Drive, Ottawa, recevra aussi sa part d'héritage.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

Nos affaires politiques

Nous avons eu quelques différends politiques et peut-être en subissons-nous quelques autres encore. Il se peut qu'à l'étranger, ils soient grossis, dénaturés ou exploités. Mes lecteurs me permettront d'en dire deux mots.

Ces différends, en effet, malgré certaines apparences et surtout certaines interprétations, ne troublent pas à fond l'union sacrée et n'entament en rien la résolution unanime et inébranlable du peuple français. Et, au point de vue de la conduite de la guerre, c'est l'essentiel.

On peut même dire, si on les compare, soit dans leurs manifestations, soit dans leurs étendues, soit dans leurs conséquences aux conflits qui nous divisaient avant le mois d'août 1914, ils permettent de constater, sur le terrain politique, un progrès appréciable.

En fait, depuis la mobilisation, nous n'avons pas eu, à proprement parler, de luttes de partis, ni de crises ministérielles. Les changements de cabinet, qui se sont opérés, n'ont jamais été provoqués par des batailles parlementaires, aboutissant à des votes hostiles au gouvernement. Ils ont été spontanés; ils n'ont porté d'ailleurs que sur des questions de personnes.

La première modification, qui s'accomplit un mois à peine après l'agression allemande et pendant la dispersion du Parlement, n'eut d'autre but que d'adapter la composition du ministère à la situation tragique imposée par l'invasion ennemie. Le cabinet de parti, constitué du temps de la paix, fit place à un gouvernement plus national; la présidence du Conseil demeura entre les mains de M. Viviani.

Le deuxième changement, qui s'effectua au mois d'octobre 1915, élargit encore la composition du ministère, en y faisant entrer, en qualité de ministre d'Etat, les représentants les plus connus de toutes les opinions. Pour la première fois même, depuis quarante ans, un député catholique, et royaliste, M. Denys Cochin, fut introduit dans le Gouvernement. Cette fois, le président du Conseil fut changé; mais si peu! M. Briand, déjà ministre de la justice et membre important du cabinet, en assuma désormais la présidence, à la place de M. Viviani, qui devint à son tour ministre de la justice et resta l'un des collaborateurs en vue de son prédécesseur.

La troisième transformation, qui s'est produite il y a quelques semaines, a laissé la direction des affaires entre les mains de M. Briand. Elle a eu pour but et l'on doit espérer qu'elle aura pour effet une concentration des forces, une simplification des rouages, en vue d'une intensification de l'effort décisif. On a reconnu que la multiplication du nombre des ministres, encore qu'elle adjoignît au gouvernement des conseillers mûris par l'expérience, pouvait nuire à la rapidité d'exécution indispensable en face de l'ennemi. On a donc supprimé les ministres d'Etat et diminué le nombre des portefeuilles. Mais cette réduction du personnel gouvernemental n'a pas supprimé au sein du cabinet, la représentation des divers partis. M. Denys Cochin, par exemple, a été pourvu d'un sous-secrétariat qui importe à la défense nationale. Enfin, au-dessus du conseil, on a créé, sous la présidence du Chef de l'Etat, un comité de guerre de cinq membres, qui permet d'arrêter sans long débat les mesures exigées par les événements.

Et ce remaniement, je le répète ainsi que les deux premiers, s'est accompli spontanément, sans avoir été réclamé, ni précipité, par ce qu'on nommait jadis une crise ministérielle, c'est-à-dire la chute d'un cabinet, la condamnation d'une politique, la défaite d'un parti. Il n'y a plus, en effet, chez nous, qu'une seule politique, celle qui doit réaliser la victoire et il n'y a plus de partis.

Notez qu'un ministère pourrait être renversé par l'une ou l'autre Chambre, sans que cet incident parlementaire impliquât un désaccord sur le but de la guerre, ni une déchirure dans l'Union sacrée; Mais, enfin, je constate qu'au rebours de ce qui nous secouait et nous laissait trop souvent autrefois, les Chambres ont évité jusqu'ici de déchaîner des crises inopportunes et violentes.

Quelles sont donc les causes de ces modifications, surtout de la dernière? Elles sont de deux sortes.

Elles tiennent d'abord, à l'usure forcée des hommes. La conduite de la guerre, et d'une telle guerre, impose aux gouvernants qui en assument la responsabilité une tension d'esprit et de volonté formidable. Il serait miraculeux que, dans le nombre, il n'y en eut aucun qui n'en fût, après quelques mois, énervé jusqu'à l'épuisement Si la fièvre des événements les soutient d'abord, elle finit par les abattre: il arrive un jour, où ils sont noyés par le courant qui les portait.

L'autre cause est convexe avec la première. Elle consiste dans les fautes et les erreurs, que certains ministres, inférieurs à l'immensité et à la complicité de leur tâche, finissent par commettre. C'est, malheureusement, un fait, que nous n'étions pas préparés à cette guerre. Nous ne faisons pas de difficultés de le reconnaître aujourd'hui, parce que cette imprévoyance antérieure a du moins le double avantage de nous disculper de toute provocation et de prouver la force du ressort national qui nous a sauvés. Mais, en même temps, elle condamne nos dirigeants à des improvisations hâtives, qui sont parfois malheureuses, et elle les accule parfois à des complications qui les dépassent.

De là, de temps en temps, la nécessité de modifier des méthodes et de remplacer des hommes.

Voilà donc à quoi se résument nos difficultés intérieures. On voit que, pour les expliquer, il n'est pas besoin de faire intervenir le réveil des intrigues et des ambitions de partis, qui nous déchiraient avant la guerre. Qu'il existe pourtant des politiciens indignes ou aveugles, qui se livrent à ces manœuvres et se laissent guider par leurs intérêts, je ne le conteste pas. Nos journaux s'en plaignent avec une vivacité indignée, parce que la moindre tentative, même impuissante, contre l'Union sacrée, les révolte à juste titre. Mais, enfin, ces misères ne sont le fait que d'un petit nombre; et elles n'obtiennent aucun succès, ni devant l'opinion, ni même devant les Chambres, habituées cependant naguère à ces tristes errements. Malgré ces intrigues et bien au-dessus d'elles, l'Union sacrée demeure. Et, ce qui est tout-à-fait caractéristique de notre mentalité nationale, c'est que cette poignée d'opposants égoïstes, pour essayer d'avoir quelque chance de se faire écouter du public, n'ont d'autres ressources que d'afficher une ardeur patriotique et une résolution, plus sincère encore, à leur avis, que celles du gouvernement. Et d'ailleurs, en cela ils s'illusionnent peut-être eux-mêmes...

François VEUILLOT.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

REUNION DU 11 FEVRIER (S... .)

La parole est donnée au héros de la côte 304, M. Maurice Boutin. Aussitôt la voix tonitruante de M. O. Praud se fait entendre: "Allons enfants de la Patrie!"

Un souffle d'enthousiasme délirant passe alors sur l'assemblée, toute la salle est debout comme électrisée; les poitrines se gonflent et toutes les voix de répondre: "Le jour de gloire est arrivé... etc..."

Enfin le silence se fait; notre héros seul reste debout. Visiblement agité d'une émotion qu'il avoue lui-même ne pas très bien s'expliquer, lui qui n'a jamais su ce que c'était que de trembler devant les boches, il commence le récit palpitant d'intérêt des principaux faits d'armes auxquels il a pris part, et les circonstances les plus tragiques dans lesquelles il a dû se trouver durant les 18 mois qu'il a passés au front, dans les tranchées, souvent à quelques pas seulement des tranchées ennemies, et cela dans les secteurs les plus dangereux de la Somme et de Verdun, particulièrement à la côte 304.

Il y a eu toutefois dans ce récit une lacune regrettable. La modestie de notre ami ne nous a pas permis de savoir dans quelles circonstances avait été méritée sa belle citation à l'ordre du jour, ainsi que sa glorieuse *Croix de guerre*. Nous espérons bien qu'un jour ou l'autre, l'occasion se représentera et que nous réussirons à triompher de sa modestie et de son mutisme sur ce sujet. Ce n'est donc que partie remise.

C'est maintenant le tour du R. P. Libert de prendre la parole.

A l'encontre de M. M. Boutin, n'ayant pas vu le front, il nous avertit qu'il n'aura pas à nous dire comment on fait des morts et des blessés, mais que en sa qualité d'infirmier militaire, il pourrait bien nous parler des inventions merveilleuses dont la science se sert dans les hôpitaux pour guérir les blessés. Toutefois, il réserve ces détails pour une autre circonstance. Il préfère pour aujourd'hui, nous raconter en détail ses impressions de voyage et d'arrivée en France au mois d'août 1914; nous faire ensuite l'historique de l'irrésistible poussée allemande au début de la guerre, à travers la noble Belgique et le Nord de la France, et enfin de la miraculeuse victoire de la Marne. En terminant il s'est efforcé de nous faire toucher du doigt, par l'exemple de la France, ce que peut faire l'union en face des ennemis les plus redoutables. Nul doute que chacun de nous a compris la leçon et que notre union du passé se maintiendra et même se resserra toujours davantage.

Les applaudissements chaleureux et prolongés qui ont haché cette conférence et surtout ceux qui en ont salué la fin ont montré abondamment combien l'orateur avait su nous intéresser et trouvé le chemin de nos cœurs. Grâce à l'heureux mélange de gravité et d'humour bien français qu'il a eu le don d'associer, à un si haut degré dans chacun de ses récits, il a su trouver le moyen de nous arracher, avec la plus grande aisance à tous et à toutes des larmes abondantes et les rires les plus francs, de nous faire passer de l'excitation la plus parfaite à la gaité la plus vraie. Nous avons vécu ce jour-là l'une des heures les plus inoubliables de notre vie.

Mais, nous n'étions pas là seulement pour voir et pour entendre nos soldats. Nous étions là aussi pour les fêter. Une fois de plus nous avons eu raison de nous reposer sur le talent et sur la bonne volonté de nos artistes. M. Larade quoique très enrhumé n'a pas refusé d'y aller avec trois morceaux. Sur ce sujet tout commentaire est superflu, d'ailleurs ce sont des choses qu'il faut avoir entendues pour en avoir une idée. On se demande ce que M. Larade nous aurait donné, et comment il nous l'aurait servi s'il n'avait pas été enrhumé.

Nous avons pu craindre un instant, que son exemple ne fût pas suivi. Mais voilà que l'entrée absolument inattendue d'un troisième poilu, le caporal artilleur Emile LeDressay de Kennedy, vient relever l'enthousiasme et remettre en verve nos autres artistes. Voilà M. Praud qui nous pousse une sérieuse chanson patriotique, et M. Alfred Deschambault qui y va de sa chanson comique "*l'Exposition de Montréal*"... et M. le secrétaire qui ne résiste plus au besoin de se fendre d'une chansonnette "*Le Drapeau du régiment.*"

De la secousse, M. LeDressay lui-même se laisse convaincre qu'il peut risquer son morceau et de sa voix si harmonieusement et fortement timbrée, il nous sert la délicieuse chanson bien connue: "*Le Biniou*". Et puis, les enfants se mettent de la partie: A Jordens, B. Boutin, R. Bellehumeur, se succèdent, et puis tous les enfants ensemble; et enfin Mlle Adrienne Deschambault nous chanta sa chanson sur les Pommes de terre.

Là-dessus, comme instinctivement, chacun dut se rappeler que de fait nous avions chacun un estomac, que cet estomac se faisait creux et qu'il aurait volontiers accepté une pomme de terre! Beau dommage! c'était l'heure du souper...

La Compagnie Canadienne de Colonisation, Limitée

Le 22 février dernier, la première assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Canadienne de Colonisation Limitée fut tenue dans les bureaux de la Compagnie à Régina. A cette occasion, bon nombre des actionnaires de tous les coins de la province **s'étaient rendus dans la ville reine** de l'Ouest et entendirent la lecture du rapport annuel qui contenait le rapport financier et un détail du travail fait dans le cours des neuf mois d'existence de la Compagnie.

Cette nouvelle organisation, qui est encore dans son enfance, marche à grands pas vers son idéal. Elle est déjà fortement implantée dans tous les centres français de la province et compte ses actionnaires par centaines. Comme organisation colonisatrice, elle est déjà connue d'un bout à l'autre du pays, on en parle dans l'est du Canada et des Etats-Unis, aussi bien que dans l'Ouest. Son but, qui est de pourvoir à l'établissement des nôtres sur les terres libres et à vendre dans nos paroisses, sera nécessairement atteint, car elle donne déjà des marques probantes d'efficacité et des résultats pratiques.

Cette nouvelle Compagnie est l'organisation par excellence appelée à être le lien entre les nôtres de l'Est et de l'Ouest. Elle est appelée à rendre de grands services à tous et à être de nature à faire fructifier les capitaux qui y sont placés par les actionnaires. Ses premiers mois d'existence ont amplement prouvé que le projet, avec quelques modifications, est parfaitement réalisable et mérite l'appui de tous les Canadiens français.

L'assemblée fut intéressante au plus haut point et les actionnaires surent faire un travail pratique pour les fins de la Compagnie. Plusieurs innovations y furent proposées et toutes les questions y furent traitées avec sérieuse considération. Après une session de l'après-midi et une autre qui se prolongea tard dans la veillée, tous se séparèrent fiers du travail accompli en se promettant d'être présents lors de la prochaine assemblée annuelle.

L'élection du nouveau Bureau de Direction donna les résultats suivants. Président, J. A. Marcotte, Ponteix; Vice-président, M. l'abbé A. Benoît, Régina; Secrétaire-Trésorier, J. A. Roy, Régina; Directeur-Gérant, J. A. Laporte, Régina; Directeurs: L. J. Longpré, Régina; Louis Demay, St. Brieux; J. P. Daoust, Prince-Albert; L. P. Côté, Montmartre; M. l'abbé L. P. Gravel, Gravelbourg; F. Dunand, St. Hubert; M. l'abbé Nap. Poirier, Bellegarde; J. A. Ducharme, Mullrany.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XIX.—LES AVEUX DE MAITRE TAGRENA

Malgré les exhortations du Prieur à la patience et à la discrétion, plusieurs fois Maitresse Jehanne s'était hasardée à demander à son mari quelle était la cause de son chagrin et de son malaise. Mais toujours celui-ci lui avait brusquement répondu qu'il n'avait rien, qu'il manquait simplement de sommeil et d'appétit, que, par ailleurs, il n'était pas malade, qu'elle n'avait donc pas à s'inquiéter à son sujet: cela se passerait, assurait-il, comme c'était venu. Tous les efforts de la pauvre femme pour provoquer des confidences s'étaient heurtés à cette fin de non recevoir, et elle avait fini par désespérer de le voir jamais lui avouer la vérité.

Cependant, le mois d'août était revenu, et la campagne, couverte de fruits jaunissants et de moissons dorées, présentait un aspect aussi riant et agréable, que celui de l'année précédente était triste et désolé. Mais ni maître Tagrena, ni sa femme, ne songeaient guère à admirer les beautés et les charmes de la campagne bretonne. Ce soir-là renfermés tous les deux dans leur appartement, chacun de son côté songeait à ce qui s'était passé l'année précédente à pareil jour. C'était, en effet, l'anniversaire de la scène disgrâcieuse que nous avons relatée plus haut, à la fin de laquelle Tagrena avait si cruellement battu sa femme.

Maitresse Jehanne, en se rappelant les divers incidents de cette triste journée, pensait au vœu qui en avait été la suite, et se demandait si elle y avait [illegible] si les malheurs qui les accablaient n'étaient point des punitions de ses manquements aux promesses qu'elle avait faites à Dieu. Tagrena, de son côté, songeait à ses violences et à ses brutalités, et, en les comparant à la bonté et à la douceur de sa femme, il en concevait d'autant plus de honte et de regrets, qu'il savait que le temps de la triste séparation approchait rapidement. Il était donc [illegible] et plus triste que jamais, et tout d'un coup, il se prit à sangloter.

—Ah! [illegible] femme! s'écria-t-il enfin, [illegible] moi. Je ne suis pas digne d'être le mari de la sainte que tu es.

Maitresse Jehanne fut d'abord tout étonnée d'entendre ce langage auquel Tagrena l'avait si peu habituée. Mais, se [illegible] bien vite, elle voulut changer le cours des idées de son mari, en tournant la chose en plaisanterie.

—En voilà des idées! fit-elle. Te rappelles-tu ce qui se passa, il y a un an à pareil jour? Drôle de sainte que je faisais ce jour-là, avec mes violences de langage, mes emportements et mes colères ridicules!

—Oh! de grâce, reprit Tagrena, d'un air piteux, ne parle pas de cela! Le souvenir seul m'en rend honteux et confus. Dire que je t'ai battue, comme une brute que je suis, et que toi, sainte âme, tu ne m'en as tenu rigueur, qu'en te montrant plus douce et plus dévouée! Tu aurais eu le droit de t'éloigner de moi à tout jamais, et de m'abandonner à mon triste sort. La punition aurait été dure, mais c'est tout ce que je méritais.

—Ne dis donc pas des sottises pareilles! oublions cela, veux-tu? Et, si tu veux me faire plaisir, dit maitresse Jehanne, en serrant son mari dans ses bras, promets-moi de m'accompagner à la grand'messe, le jour de l'Assomption de la Vierge, dont nous ne sommes plus éloignés.

A ces mots, Tagrena, s'arrachant à l'étreinte de sa femme, se redressa brusquement et recula jusqu'à l'extrémité de la chambre, l'air effrayé, et les yeux hagards, comme s'il avait vu se dresser devant lui un reptile venimeux.

—Ah! [illegible] enfant! dit-il, la gorge serrée, que me demandes-tu là? ce jour-là j'en entendrai une messe, qui ne sera pas de la! je te l'assure!

—Que veux-tu dire? reprit maitresse Jehanne, effrayée à son tour par l'air et les paroles de son mari.

—Rien! Rien! balbutia celui-ci. Je n'ai rien voulu dire. Tu sais bien que je divague.

—Non! ce ne sont point là des divagations! Depuis un an, tu me caches quelque chose... quelque chose de terrible! Et c'est ce secret dont le poids te rend malade et te tue. Pourquoi refuses-tu de me le confier? Il serait moins lourd, si nous étions deux à le porter.

—Que nous soyons deux, ou que nous soyons dix, reprit Tagrena d'un air sombre, ça ne fait rien à l'affaire. Tout ce que tu gagnerais à connaître ce secret, c'est que tu deviendrais malheureuse à ton tour, et que moi, je le serais probablement davantage.

Il s'imaginait, en effet, que si sa femme connaissait la vérité, elle ne voudrait plus demeurer avec lui. Et c'était là la principale raison de son obstination à garder le silence.

—Penses-tu, reprit sa femme, que je sois moins malheureuse maintenant, avec tous les doutes et les inquiétudes qui, jour et nuit, me torturent depuis un an? Je te vois malheureux, et, ne sachant pourquoi, je souffre de toutes les folles suppositions que je fais, autant que si chacune était vraie. Si je connaissais la vérité, quelque terrible qu'elle soit, j'aurais au moins la consolation de souffrir avec toi, et de pouvoir chercher à te venir en aide.

—Il n'y a aucun moyen de me venir en aide!

—Tu n'en vois pas, soit. Mais, peut-être qu'à nos deux, nous pourrions en trouver, reprit maitresse Jehanne, en se rapprochant de son mari.

—Oh! ne t'approche pas de moi, s'écria celui-ci. Ne te salis pas davantage au contact du maudit que je suis. Je crains d'attirer le malheur sur toi et sur nos enfants. Il n'y a plus d'espoir pour moi! Je suis damné! Laisse-moi; abandonne-moi à mon malheureux sort!

—Non! dit sa femme, non! tout espoir n'est pas perdu! à tout péché miséricorde, et, tant que l'homme garde un souffle de vie, il peut obtenir son pardon.

—Cela peut être vrai pour les autres. Mais cela n'est plus vrai pour moi, car je suis un damné, égaré parmi les vivants: un damné qui n'attend que le moment d'aller prendre sa place en enfer: je suis damné depuis un an!

—Malheureux! s'écria la pauvre femme: malheureux! Est-il donc vrai que tu aies fait marché avec le Diable?

—Eh bien, oui! puisque tu m'as forcé à te le dire: oui! j'ai fait marché avec le maudit.... Et maintenant, tu vois bien qu'il n'y a rien à faire...Tu vois bien que je suis damné!... Il ne reste plus qu'à t'éloigner de moi, et à me laisser seul, attendre dans le désespoir que mon sort s'accomplisse... Je savais bien que tu t'en irais, le jour où tu connaîtrais la vérité!... Et je ne voulais pas que tu me laisses seul... J'aurais parfois voulu t'entraîner avec moi, au jour de la fatale échéance: avec toi, l'Enfer, me semblait-il, aurait été moins dur... maintenant, c'est fini, tu connais tout... Va-t-en! J'ai mérité mon sort! Aussi bien, n'ai-je plus bien longtemps à l'attendre.

Maîtresse Jehanne toute bouleversée par cette révélation à laquelle elle s'attendait cependant un peu, ne trouva d'abord aucun mot pour interrompre ce monologue saccadé. Mais, devant le violent désespoir de son mari, elle finit par se ressaisir.

—Non, dit-elle, je ne m'en irai pas! Jusqu'au dernier moment, je veux te disputer au diable. La femme ne doit-elle pas aide et consolation à son mari? Et tu penses que je vais t'abandonner au moment où tu es le plus malheureux? Quelle pauvre opinion as-tu donc de moi? Oh! non, je ne t'abandonnerai pas! Nous allons chercher ensemble le moyen de casser cet infernal marché.

—Hélas! fit Tagrena! de moyen il n'y en a pas !J'ai bien cherché, va, pendant ces derniers mois!

—Je ne suis qu'une pauvre ignorante, reprit maîtresse Jehanne, mais je sais, qu'il n'y a pas de marché avec le diable qui tienne; tant qu'un homme n'est pas tombé dans l'enfer, il peut, en en prenant les moyens, éviter d'y aller. Raconte-moi bien toutes les circonstances de cette funeste affaire. Après cela nous verrons les moyens qu'il faudra prendre pour casser le marché. Et, si nous ne pouvons en trouver, demain, j'irai consulter le Prieur, qui, lui saura bien comment s'y prendre pour jouer un bon tour au Diable. J'imagine que dans sa longue vie, il doit déjà lui en avoir joué plus d'un.

Pour réconforter son mari, maîtresse Jehanne affectait une confiance qu'elle était loin d'avoir. Mais, celui-ci, comme tous les gens rendus au paroxisme du désespoir, ne demandait qu'à espérer contre toute espérance. De voir que, après ses terribles révélations, sa femme ne l'abandonnait pas, lui fut déjà un précieux réconfort. Et puis, comme le naufragé qui se noie, s'accroche à la moindre branche, avec l'espoir qu'elle va le maintenir sur l'eau, ainsi Tagrena se prit-il, tout à coup, à espérer fermement que sa femme allait le tirer de là.

C'est pourquoi, il lui fit connaître toutes les circonstances du marché, dans leurs moindres détails, avec autant d'empressement qu'il avait pris jusque là plus de précautions pour les lui tenir cachées. Il raconta ses colères folles, ses blasphèmes, la rencontre avec le maudit, les paroles échangées, les conditions imposées de part et d'autre, et, finalement, lui fit lire le fatal billet que le diable lui avait fait signer de son sang.

La pauvre femme au désespoir, ne voyait absolument aucun moyen de sortir de l'impasse. Mais, Tagrena était devenu d'une si naïve confiance, que, lui enlever l'espoir qu'elle allait le sauver, aurait été une inutile cruauté. Elle affecta donc une confiance qu'elle était loin d'avoir, dit qu'elle allait prier et réfléchir, et assura le malheureux qu'elle allait bien trouver un moyen de l'arracher des griffes de Satan.

Tagrena, le cœur allégé par les confidences qu'il venait de faire, et un peu réconforté par les bonnes paroles et les promesses de sa femme, se jeta sur son lit, où il ne tarda pas à s'endormir d'un profond sommeil, il y avait si longtemps qu'il ne dormait plus!

Maitresse Jehanne, elle, ne dormit, ni ne se coucha cette nuit là. La réalité était donc encore plus terrible que tout ce qu'elle avait imaginé dans ses suppositions les plus folles! Et la fatale échéance arrivait dans quelques jours! après quoi, corps et âme, son mari appartiendrait au diable! cette pensée lui broyait le cœur. Elle avait cependant tant prié et tant souffert, pour obtenir son salut! est-ce que tout cela allait demeurer inutile? Et, puis en ce jour où la mère de Dieu était montée glorieusement au ciel, était-il possible que son mari soit entraîné par le Démon dans le fond des enfers? Non! cela n'était pas possible, et la Vierge ne permettrait pas que le jour de sa fête soit attristé par un si grand malheur!... Mais, il y avait ce fatal billet, qui ne laissait prise à aucune échappatoire.

Ces pensées, et bien d'autres, se heurtaient en désordre, dans la tête endolorie de la pauvre femme, qui voyant son mari profondément endormi, cessa de se contenir, et se laissa aller à une violente crise de douleur et de désespoir. Peu à peu, elle finit par se calmer, et les pensées chrétiennes de foi et d'espérance, que tout à l'heure elle s'efforçait d'allumer dans le cœur de son mari, vinrent la réconforter elle-même. Et, se mettant à prier plus ardemment que jamais, elle prit la résolution d'aller tout confier au Prieur, dès le lendemain matin.

Sur le front

Il est entendu que Sir Robert, accompagné de MM. Rogèrs et Hazen, visitera sous peu les troupes canadiennes sur le front.

QU'APPELLE, Sask.

Le lundi gras voyait réunis dans le sous-sol de notre église, nos Canadiens français en grand nombre, ainsi que les quelques catholiques anglais et quelques visiteurs amis pour jouer au euchre. Partie très bien réussi et dont les gagnants furent:

Prix des Dames, Mme Arthur Harvey: Prix de consolation, Mme P. D. Isabelle.

Prix des Messieurs, Thomas Jacques: prix de consolation, Michel Longpré.

Une magnifique boîte de chocolats et une boîte de 25 cigares furent raflées. Melle C. M. Beauchamp gagna les chocolats et M. Dalma Isabelle les cigares.

Vint ensuite la partie intéressante de la soirée, la vente de 36 beaux paniers que nos Dames avaient préparés pour la circonstance. M. J. A. Roméo Longpré remplit les fonctions d'encanteur, réalisant la belle somme de $121.50 qui, avec les autres revenus de la soirée, formait un total de $150.00 au profit de notre église.

Mesdames Henri Sinclair et J. A. Kritzwiser, deux canadiennes, avaient charge du thé et du café, elles firent honneur à cette charge délicate en plaisant à tous. Le réveillon fini, un petit programme couronna le tout:

Un duet de violon et mandoline par Mme Kritzwiser et Mlle MacDonald.

Déclamation par Mlle C. M. Beauchamp. Chanson par Mlle L. Monotte.

M. le procureur du diocèse, M. l'abbé Benoît, ayant bien voulu venir rehausser la soirée de sa présence en sa qualité d'ancien curé, exprima en termes choisis le plaisir de se revoir au milieu de ses anciens paroissiens, nous félicitant du beau résultat de la soirée, mais surtout de l'esprit d'entente qui existe au milieu de tous.

Le sergent Léo. F. Beauchamp de la 77e batterie est venu faire ses adieux à ses parents, M. et Mme J. P. Beauchamp, avant de partir pour la France: qu'il nous revienne sain et sauf, ce sont les vœux que nous formons pour lui.

Notre curé M. l'abbé Férenbach, et les Messieurs suivant assistèrent aux funérailles du vénéré et bon Père Hugonard de l'école de Lebret: J. P. Beauchamp, J. A. Roméo Longpré, Ex. Longpré, Arthur Loupré, Aldéon Longpré, Delphis Legrand et Alfred Legrand. Ce dévoué missionnaire venait desservir parfois notre paroisse, quand les Pères Oblats en avaient la charge les premières années de sa fondation: aussi n'est-il pas oublié ici.

Le 19 février nous avions la visite de notre ancien curé le Rév. Père Sommer, de passage ici pour Cobalt. Il donna le sermon et ce fut une grande joie pour tous ses paroissiens de lui serrer la main et de lui souhaiter bonne santé et bon voyage.

—Mme J. A. Roméo Longpré et son fils Paul-Emile sont de retour de Montréal après une absence de deux mois.

—Mme P. D. Isabelle a visité ses enfants à St. Boniface et St. Norbert, la semaine dernière.

CANTAL, Sask.

Vendredi dernier, le 9 février eurent lieu à l'école Chapelle, de Cantal, une soirée de cartes et de paniers suivie [illegible] ers amusements.

Ce [illegible] succès complet. La température étant favorable, il y avait foule accourue d'un peu partout.

La partie de cartes dura jusqu'à 11 hrs et les heureux gagnants furent: 1er prix des Dames, Un joli service à thé, Mlle Rosalie Gagné.

2me prix des Dames, deux petits tabliers de fantaisie, Mlle Alice Gervais.

Prix de consolation pour Dames, "Devinez quoi ?, par Mlle Alma Goukie.

1er prix des Messieurs, Une cravate dans une jolie boîte, M. E. Habel.

2me prix des Messieurs, Une boîte à cigarettes, M. E. Gauthier.

Prix de consolation pour Messieurs, "quelque chose de très fragile, ha! ha! ha!" M. Jos. Gervais.

Il y eut aussi une jolie boite de chocolats et un bien beau gâteau de Noël de raflés: les gagnants furent MM. Diorine et Charette.

Après le lunch, il y eut récitation par M. Léo Lemieux, quelques chansons et discours par M. Jos. Wilcott.

Il y eut aussi un concours de devinettes et le prix fut remporté par M. Albert Boutin.

Enfin tous s'en retournèrent enchantés de leur soirée et se promettant bien de ne pas manquer à l'invitation qui leur a été faite pour le lundi de Pâques.

Les recettes de la soirée ont été assez importantes, malgré la rareté de l'argent. Nous avons fait assez pour en donner une large part au Fonds Patriotique, et acheter un harmonium pour l'école.

Nos plus chaleureuses félicitations aux organisateurs.

Médecin français de l'Ouest chevalier de la Légion d'honneur

M. le docteur Gaillot, de Notre Dame de Lourdes, (Manitoba) médecin-major dans l'armée française de Salonique, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Pour les Cultivateurs

Ce qui influence la production du lait

L'heure des traites

Depuis longtemps, on constate que l'heure de la traite peut faire varier la production du lait, à chaque traite, en quantité et en qualité. Beaucoup de cultivateurs considèrent que le lait du matin est beaucoup plus pauvre que celui du soir. L'un d'eux prétendait même, en exagérant, que le matin, on trait de l'eau et le soir de la crème. Les analyses ont souvent confirmé les observations des cultivateurs.

On a cherché à expliquer le fait en faisant intervenir la chaleur du jour, le bon effet du soleil, l'influence néfaste de la lune, l'exercice que la vache prend, même à l'étable, en se levant et en se couchant etc...

En réalité, il ne faut pas aller chercher si loin. L'espacement des traites est à peu près certainement, la cause de ces variations. Les observations de M. Grisdale et de plusieurs autres expérimentateurs ont établi que plus les intervalles entre les deux traites étaient considérables plus la production augmentait en quantité. Par contre, la teneur en gras diminuait. C'est-à-dire que le matin, "surtout en hiver, lorsqu'on tire les vaches tôt le soir et tard le matin" on recueille plus de lait que le soir, mais le lait est moins riche.

Prenons les chiffres mêmes indiqués par M. Grisdale :

Une vache donne 30 lbs de lait par jour à 4 p.c. On la trait à 6 heures du matin et à 6 heures du soir: à chaque traite la vache donne 15 lbs de lait à 4 p.c.

Si l'on change les heures des traites et qu'on les fasse le matin à 6 heures et le soir à 4 heures, on constatera les variations suivantes:

La traite du matin sera plus forte: la vache donnera 17 à 18 lbs de lait: mais la teneur en gras sera plus faible: 3.50 à 3.75 p.c.

A la traite du soir, la quantité de lait sera réduite: la vache ne donnera que 12 à 13 lbs de lait; mais la richesse en gras sera plus grande.

Au reste, la vache continuera après comme avant à donner ses 30 lbs de lait et la même quantité de gras. On n'aura pas, en réalité, influencé la production totale de gras ou du lait.

Ceci est bien établi par l'expérience faite à la ferme expérimentale d'Ottawa. Une certaine irrégularité dans la traite n'a pas d'importance. Les intervalles peuvent être indifféremment de 10, 12 ou 14 heures.

Avec des intervalles plus considérables, il peut bien se faire que la production soit affectée.

Il faut remarquer aussi que l'expérience a été faite sur des vaches donnant 30 à 40 lbs de lait par jour. Il peut se faire qu'avec de grosses laitières la régularité soit plus nécessaire.

Avec trois traites par jour, ce que nous avons dit pour deux traites est encore vrai. La production du lait sera influencée de la même façon: Après l'intervalle le plus long, la quantité de lait augmentera mais sa richesse diminuera. Ce sera le contraire après l'intervalle le plus court.

En résumé, l'influence de l'heure de la traite n'existe pas sur la production journalière de lait et de gras. Mais elle se fait sentir sur la quantité et la qualité du lait de chaque traite. Si le lait des deux traites est envoyé en même temps à la fabrique l'irrégularité des traites importe assez peu.

Si au contraire, on vend son lait en nature, la régularité s'impose pour fournir un lait de composition régulière. Lorsque le lait est destiné à des petits enfants qui ont besoin d'avoir un aliment très uniforme, des traites faites régulièrement et à intervalles égaux sont absolument à conseiller.

Les bêtes à l'engrais ne doivent pas être dérangées et doivent faire le moins de mouvement possible.

Le poulailler

La poule aime à vivre en liberté; cependant, elle se soumet volontiers à la réclusion. Il est bien entendu qu'il faut observer rigoureusement toutes les règles d'hygiène et que les cours aux ébats doivent être au moins herbacées. L'endroit préconisé pour l'installation d'un poulailler est le verger. Les poules ne peuvent y faire aucun dommage. Elles y jouiront de l'ombrage nécessaire, auront de la verdure à profusion, des vers, des insectes, etc. Le poulailler au sud de manière à ce qu'il reçoive les rayons du soleil de biais l'avant-midi, directement le midi et encore de biais l'après-midi. Les deux tiers de la façade seront recouverts de coton jaune, clair, et l'autre tiers de verre et de bois. Dans ces conditions il sera bien éclairé et bien aéré. Il est d'une importance capitale qu'il soit toujours d'une propreté parfaite et, en observant, comme nous l'avons déjà dit, toutes les règles de l'hygiène il n'y aura jamais de vermine à redouter.

Le chiendent

Un bon labour est la base de toutes les méthodes d'extirpation de cette plante nuisible. Les instruments aratoires que possède une ferme bien outillée suffisent pour extirper le chiendent.

Comme les racines du chiendent sont plus voisines de la surface dans les pâturages et les prés que dans les champs cultivés, il est souvent bon de mettre un champ en prairie ou en pâturage, pour faucher l'herbe ou la faire brouter avant d'essayer la destruction de cette mauvaise herbe. On devrait labourer, immédiatement après la récolte du foin, la partie infestée par cette plante; il suffit que le sillon soit assez profond pour que les racines paraissent à la surface, c'est-à-dire trois ou quatre pouces en prairie ou pâturage. Il faut herser le labour en son entier, tous les dix ou douze jours, jusqu'à l'automne, et alors le chiendent sera détruit. On devra labourer le sol à une bonne profondeur, le printemps suivant, pour enterrer les racines mortes qui constitueront un bon engrais pour la récolte suivante, maïs ou pommes de terre, ou une plante étouffante, telle que le millet ou le blé noir.

Il n'est pas difficile de détruire le chiendent, mais il est nécessaire que le travail de destruction soit fait consciencieusement et en entier; s'il n'est fait qu'à moitié, c'est du temps perdu.

Semences

Un des problèmes que posera la guerre, cette année, ce sera celui des graines de semences. Pour ensemencer d'immenses étendues de terre, il en faudra de grandes quantités. Or jamais elles n'ont été si rares et si chères que cette année. Chez les grainetiers de New-York, on croit généralement que, vu la cherté de plus en plus grande des engrais, la rareté de la main-d'œuvre agricole et la difficulté de se procurer des graines de semences à prix abordables,—des graines qui se vendaient $3.50 l'an dernier se vendent ces mois-ci de $7 à $10 le minot,—les surfaces ensemencées seront moindres en 1917 qu'elles l'ont été en 1916, alors que pourtant elles étaient déjà au dessous de la moyenne 1910-1915.

Gazette officielle de la Saskatchewan

Sont nommés notaires publics : Arthur Lacerte, de Marcelin; Ryal Francis Ladouceur, de Lancer; Eudore B. Coderre, de Coderre; Joseph-Eugène Jodoin, de Ponteix; Victor Harvey, d'Ormeaux; Arthur J. Boyer, de Montmartre; Victor-Edouard Lefebvre, de Whitewood; Thomas-Donat Thibault, de Big River; Frank Brazier, de Leross; Joseph-William Rheault, de Harris.

Le marché aux bestiaux

LETTRE HEBDOMADAIRE

Winnipeg, 1er mars 1917

Cette semaine les arrivages ont été de 1794 bêtes à cornes et de 5511 porcs.

Les échanges de bêtes à cornes ont été cette semaine plus considérables que la semaine dernière, mais les prix, surtout ceux des bouvillons et des taures complètement engraissés sont restés fermes.

Quelques bouvillons d'une qualité hors pair se sont vendus de $10.25 à $10.35, mais ce furent là, des exceptions et l'on ne devra pas se baser sur ces prix pour la valeur du marché.

Les vaches de qualité passable et ordinaire ont été fort demandées, vu que dans le moment ces animaux se vendent difficilement. Les prix pour les bœufs et les taureaux ont été fermés. Les animaux maigres (feeders and stockers) ont été en grande demande, et les bouvillons et les taures de 2 ans se sont vendus de $6.75 à $7.00.

Les arrivages des porcs ont été moindres cette semaine. Lundi le marché s'est ouvert à $14.00 pour passer mardi à $14.25. Mercredi le prix des porcs de choix resta ferme, mais jeudi nous obtenions une augmentation de 15 sous par quintal établissant ainsi un nouveau record pour ce marché en vendant à $14.40 les porcs de choix.

Tous les marchés extérieurs sont fermes et les perspectives sont bonnes.

Les cochons de choix se vendent de $11.00 à $12.00, les porcs lourds $10.00, les truies $9.00, les verrats de $6.00 à $7.00.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—	
De choix, pesants	$9.50 à $10.00
De choix, pour boucherie	$9.25 à $9.50
Passables	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
TAURES—	
De choix, pour boucherie	$8.50 à $9.00
De choix, pour élevage	$6.75 à $7.00
Bonnes	$5.50 à $6.00
VACHES—	
De choix, pour boucherie	$7.00 à $7.50
Bonnes	$6.50 à $6.75
Passables	$5.00 à $5.25
Ordinaires	$3.75 a $4.00
Conserve	$3.00 0à $3.50
Laitières	$50.00 à $75.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$6.50 à $6.75
Bons	$5.50 à $6.00
Ordinaires	$4.50 à $5.00
TAUREAUX—	
De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$5.75 à $6.25
Ordinaires	$4.50 à $5.00
BOEUFS—	
De choix	$6.25 à $7.00
Bons	$5.25 à $5.75
Ordinaires	$3.50 à $4.00
VEAUX—	
De choix, légers	$8.00 à $8.50
Pesants	$6.50 à $7.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$11.50 à $12.00
Brebis de choix	$9.00 à $9.50

Pas de demande pour les communs.

D. COUGHLIN & CO.

FILIATRAULT, Sask.

Il y a croyons-nous, peu de localités franco-canadiennes de l'Ouest qui ait donné un aussi grand nombre de soldats aux armées alliées que Filiatrault, si l'on tient compte du chiffre de sa population. Qu'il nous soit permis de rappeler ici les noms de ces braves.

Ce sont d'abord, parmi les Français: Maréchal des logis Pierre Bailleul, croix de guerre: caporal Albert Coupé, plusieurs fois blessé, cité à l'ordre du jour, croix de guerre, caporal H. Jasquemin, plusieurs fois blessé; Gustave Gex, croix de guerre; Jean Lemonier, premier mitrailleur; Jean-Marie Lancien, tué face à l'ennemi, à Verdun, le 1er août 1916; Lombard, plusieurs fois blessé; Marcel Champon, dragon.

Un Canadien français: S. Touchette, signaleur.

Parmi les Anglais, les deux frères Harbotte et Webter.

Enfin n'oublions pas un Franco-Italien, Pierre Grange, qui se bat actuellement dans l'armée italienne, à 3.600 mètres d'altitude et dans trois mètres de neige.

Voilà une liste assez chargée pour un petit centre comme le nôtre. N'est-il pas vrai que Filiatrault a le droit d'être fier de ses enfants qui ont volé au secours de leur patrie ?

MONTMARTRE, Sask.

Messieurs nos commissaires d'école ont tenu à assister en grand nombre à leur convention annuelle qui se tenait à Régina mardi et mercredi dernier. Nous remarquions entre autres: MM. Chs Ecarnot, E. O'Shaugnessy, Aug. Ven de Velde, G. Sébastien, F. Bear, S. Léveillé, Maurice Ecarnot, Dr P. Duval. Notre curé, M. l'abbé Therriault, les accompagnait.

—Nous saluons avec plaisir l'arrivée de M. l'abbé Bertrand. Il sera pour quelques temps l'aide de M. le curé qui se voit forcé de prendre du repos, vu sa santé délicate.

—M. Chs Lévesque a fait l'acquisition de la terre de M. Foyard. Ce dernier et sa dame résideront désormais au village.

—M. Maurice Ecarnot est en promenade dans sa famille.

—*Naissances*:—M. et Mme Ph. Perras, une fille: Parrain et marraine M. et Mme John Perras.

—M. et Mme B. Coolican, un fils et une fille. Nos félicitations.

—L'assistance était nombreuse à la messe du 1er vendredi du mois. C'est le saint temps du Carême, et de plus la dévotion au Sacré-Cœur est très en honneur chez tous nos paroissiens qui s'attirent des bénédictions sur eux et leur famille.

Prince-Albert et Environs

Nos hommes d'affaires s'organisent

Lundi dernier, à une heure, avait lieu à l'hôtel Empress un déjeûner des hommes d'affaires de la ville, le premier du genre, organisé grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce. Cinquante personnes environ étaient présentes. M. Fred. Ritter, gérant de la North Canada Lumber Co., présidait. Le repas, préparé à deux heures d'avis sous les soins de M. Callagian, gérant de l'hôtel, fut tout à fait réussi.

M. Ritter, en quelques mots, expliqua le but de ces agapes amicales et montra l'importance et la nécessité de l'union entre les hommes d'affaires de Prince-Albert. Il s'éleva contre le fâcheux état d'esprit qui fait dire qu'il n'y a rien à faire avec les gens d'ici, qui sont rivés dans leurs habitudes de routine. M. Ritter est citoyen de Prince-Albert depuis six mois seulement. Il a visité les environs et le district et est surpris de voir que nous ne nous efforcions pas de développer nos magnifiques ressources. Il ne se pose pas en réformateur, mais on lui a demandé à faire partie de la Chambre de Commerce et il y est entré dans le but de s'y intéresser sérieusement.

MM. J. Walker, gérant de la Banque Impériale et M. Fox, gérant de la Banque Union, approuvent le mouvement qui est fait pour unir entre eux les hommes d'affaires.

M. R. H. Hall dit qu'il est certain que cette organisation sera d'un grand bienfait pour la ville et que nous avons tous à y gagner. Nous avons à combattre les maisons étrangères qui vendent par catalogues. Ces maisons ont une clientèle même parmi les gens d'affaires de Prince-Albert, qui croient trouver leur profit à envoyer leur argent par centaines de piastres au dehors.

MM. G. Baker, J. S. A. Branion, E. C. Osborne, W. G. Benton, prônent également l'organisation.

M. Kennedy donne lecture d'une lettre qu'il a reçue le matin même des autorités du Grand Tronc au sujet de l'achèvement de sa ligne jusqu'à Prince-Albert.

La prochaine réunion des hommes d'affaires aura lieu lundi prochain à l'hôtel Avenue.

Nous n'avons remarqué qu'un fort petit nombre de Canadiens français à ce déjeûner. Pourtant nous comptons plusieurs des nôtres occupant des situations dans le commerce et l'industrie, et nous espérons bien qu'ils ne seront pas les derniers à se joindre au mouvement.

Un poilu de chez nous

Notre ami Louis Falhun de Saint-Georges, un de nos réservistes français qui sont au front depuis le début des hostilités, se trouve actuellement en congé dans sa famille et est venu nous rendre visite à nos bureaux. Notre jeune compatriote compte à son actif quinze mois de tranchées. Il a été blessé dans les premiers combats sur la Somme et a mérité par sa belle conduite d'être décoré de la Croix de guerre. Il était devant Verdun lors de la fameuse ruée allemande de l'an dernier, mais il dut être évacué à cause des suites malheureuses de sa première blessure et fut versé plus tard dans l'artillerie. Il fait partie actuellement d'une batterie de 75. Optimiste envers et contre tout, M. Louis Falhun ne cache pas son enthousiasme pour le métier des armes et nous avoue tranquillement que "c'est moins terrible qu'il se l'imaginait".

Notre jeune compatriote va repasser prochainement en France et il s'attend à être envoyé rejoindre l'armée de Salonique. Il a de bonnes raisons de croire que son frère, Aimé Falhun, parti lui aussi dès le début de la guerre, est actuellement en route avec sa femme pour Prince-Albert.

—Notre ami J. M. Renaud, de Marcelin, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Royal, était de passage en ville mardi, en route pour la Convention des municipalités rurales de la province, qui s'est ouverte hier à Saskatoon.

—De passage à Prince-Albert, cette semaine, le R. P. Grandin, O. M. I., vicaire des Missions, d'Edmonton.

BIG RIVER, Sask.

—Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de notre ami W. Boisvert, récemment décédé à Prince-Albert à la suite d'une opération. Notre ami laisse pour le pleurer son vieux père et sa jeune femme avec trois enfants en bas âge. A la famille si péniblement éprouvée nous offrons nos respectueuses condoléances. Une collecte spontanée qui a produit au-dessus de $100 vient d'être offerte à la pauvre veuve. M. Boisvert a été enterré à Prince-Albert. R. I. P.

—Ce n'est pas $9.75 qui ont été collectés pour les Belges, lors de la soirée donnée par M. l'abbé Vandamme, mais bien $87.75.

DOMREMY, Sask.

—Lundi 19 février, M. Jean Beaudois, fils, conduisait à l'autel Mlle Corine Abel. Un soleil radieux et la température plus clémente ajoutaient à l'éclat de la fête. A dix heures, grand'messe avec chants et cantiques préparés pour la circonstance et très bien exécutés. De nombreux parents et amis assistaient aux dîner et souper servis chez M. Abel, père de la mariée. De splendides et nombreux cadeaux ont été offerts aux mariés. Une soirée très gaie a terminé la fête.

Mardi 20 février, M. Pelot de St. Louis épousait Mlle Marie Rabu. Chants et cantiques comme la veille, dîner chez le père de la mariée.

—M. Trumier est rentrée dans sa famille après avoir été au delà de deux mois en traitement à l'hôpital de la Sainte Famille de Prince-Albert. Son état s'améliore de jour en jour et l'on escompte un prompt rétablissement.

—M. et Mme Mireau sont de retour d'un voyage de deux mois chez leurs parents à Seattle, Washington, superbe pays où l'hiver est inconnu.

—M. Auguste Joubert, président des syndics de l'école de Domrémy, est parti samedi pour assister à la convention scolaire de Régina.

MARCELIN, Sask.

—Nos voyageurs MM. Arsenault, Lehouillier, Desjardins, Sarrasin, Lalonde, Parent et Lavoie sont de retour de l'Est, tous alertes et contents.

Il se dégage de leurs *impressions* surtout que la vie est chère en bas (les patates se détaillent au prix des pommes ici) et que la neige est embarassante: de la neige à pleines clôtures! toujours de la neige!

—M. Patrice Gariépy, ayant vendu sa salle de jeux (pool) à M. Auguste Bonin pour la somme de $3,500, se dirige avec sa famille sur la Louisiane.

—M. Lacerte a vendu sa terre à M. George Wattier.

—M. Edouard Wattier a acheté le quart de section opposé à la propriété de son beau-frère, M. Romuald Fournier.

—M. Yvon Verrault, de retour du front et réformé, a acheté la terre de M. Aug. Bonin $5,000.

—Un boucher, parlant les deux langues trouverait à Marcelin un bel étal bien situé, avec bonne maison, glacière et abattoir en dehors du village.

—Le 4 mars, M. Isaïe Lalonde apportait au baptême son onzième enfant, Joseph-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Guillaume Lalonde.

HOWELL, Sask.

—Les contribuables du district d'école "Lac-Vermillion" ont cru de leur devoir d'envoyer leur secrétaire M. C. Préfontaine et un de leurs commissaires, M. J. Tompolsky, à Régina pour les *représenter à la convention*. Il est bon de noter en passant que les nôtres d'après une dépêche de la dernière heure, ont su se tenir ensemble et rejeter cette charmante résolution concernant les manuels scolaires. Les représentants de retour sont très satisfait du succès remporté.

—Etaient de passage parmi nous cette semaine, en visite au presbytère: le Rév. M. Schmid, aumônier de l'hôpital d'Humbolt, et le R. P. Barbier, curé de la paroisse de St. Brieux. De passage au couvent, la Révérende Mère Supérieure du couvent de Végreville.

—Un de nos jeunes compatriotes, M. C. Levesque, est parti lundi pour Saskatoon, *rejoindre son régiment*, le 214e Bataillon qui, d'après les dernières nouvelles, doit partir sous peu outremer. Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt retour.

—A l'issue de la messe, dimanche dernier, avait lieu l'élection d'un marguiller remplaçant M. J. Gouin, sortant de charge. La nomination mit trois candidats sur les rangs: M. Théo. Baril proposa M. J. Blain et fut secondé par M. Chas. Masson, Sr; M. C. Préfontaine proposa M. Adélard Marcotte et fut secondé par M. J. E. Lafrenière; M. le Dr Lavoie proposa M. C. Préfontaine et fut secondé par M. L. A. Lafrenière. M. Blain fut élu par 6 voix *de majorité. Nos félicitations* au nouveau marguiller. Nous sommes convaincus qu'il remplira la charge d'une manière satisfaisante pour les contribuables en général.

L'enrôlement des Canadiens-français dans l'Ontario

Toronto—M. Zotique Mageau, député de Sturgeon Falls à la législature, a fait allusion, à ce que les Canadiens-français ont fait en s'enrôlant dans les bataillons du Nouvel Ontario. Il a cité entre autres cas celui du 159ème bataillon, composé de ses compatriotes dans la proportion de 45 p.c., bien que ce bataillon n'ait pas un officier canadien français. Les Canadiens français ont aussi contribué à la formation d'autres régiments, et s'ils n'ont pas fait meilleure figure non seulement dans l'Ontario, mais aussi dans le Québec, cela provient de ce qu'ils n'en ont pas eu la chance. Le député de Sturgeon Falls a affirmé qu'il a offert de lever un bataillon de Canadiens français dans le Nouvel-Ontario. Le général Logie lui a répondu qu'il y avait trop de bataillons en voie de formation.

Simple histoire d'un héros

Comment Arthur-Isidore Dumas, ancien zouave pontifical, ancien combattant de 1870, vient de mourir glorieusement dans la Somme.

Au moment de raconter cette histoire, une histoire simple et héroïque dont la légende s'emparera, je me souviens du conseil donné par La Bruyère: "Amas d'épithètes, mauvaises louanges; ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter". Ici la manière s'impose. Il n'y a qu'à laisser parler les faits.

Il s'appelait Dumas (Arthur Isidore.) Il était né Pyrénéen, de cette forte race béarnaise qui a donné à la France des maréchaux et des généraux illustres, et qui lui donne chaque jour, sur tous les champs de bataille, des soldats dont leurs chefs louent la vaillance, l'endurance et l'entrain.

En 1867, Dumas avait dix-neuf ans. Il s'engagea comme zouave pontifical. Il reçut à Mentana, le 3 novembre, la première des dix blessures qui devaient rougir glorieusement sa carrière militaire. Trois ans après, passé du service du pape au service de la France, il fit, comme tant de zouaves pontificaux tout son devoir national. Sous-lieutenant de cavalerie, il prit part à l'immortelle charge du général Marguerite. Il fut blessé, il fut fait prisonnier, il s'évada.

Depuis, Dumas se trouve partout où il y a des coups à recevoir et à donner. J'énumère, sans commentaire: dans l'Extrême-Sud Oranais, en Tunisie, au Gabon, à la Côte d'Ivoire, au Soudan, sur la frontière marocaine.

Avec un tel homme, la retraite, dont la loi fixe l'âge, ne saurait être un renoncement. Dumas ne peut plus servir en France: on se bat au Transvaal: il va au Transvaal, où il se bat.

En 1914, quand l'Allemagne déclare la guerre à la France, le sous-lieutenant de 1870 ne se résigne pas à laisser échapper l'occasion de la revanche qu'il a voulue toute sa vie. Il se présente pour reprendre du service. Mais il a soixante-six ans; on le remercie, et on le refuse. Trop vieux en France, il tente la chance en Belgique. Accepté, il fait le coup de feu, il est prisonnier, il s'évade.

Il arrive à temps pour assister à la bataille de la Marne avec le 1er de marche d'Afrique. Il y reçoit six blessures.

Guéri, il se bat aux Dardanelles, dans la vallée du Vardar, où un obus le bouscule.

L'inactivité de l'armée d'Orient lui pèse. Il rentre en France. Il est capitaine, détaché au 44e d'infanterie. Il assiste, les 25 et 26 février, aux débuts de la bataille de Verdun. Il défend Bezonvaux, que l'ennemi encercle. Une balle lui traverse les deux cuisses.

Dumas ne traîne pas dans d'inutiles convalescences. Il a le secret de guérir vite. Il porte ses blessures avec élégance. Il a perdu *un œil? Je ne saurais le dire. Mais son œil a deux tenues qu'il a* pittoresquement définie lui-même. Tenue de combat: il est borgne. Tenue de gala: œil de verre. Un jour, le capitaine porte sa montre chez un horloger, pour une réparation. Quand il vient pour la chercher, l'horloger refuse de la lui rendre, ayant eu affaire, dit-il à un autre officier. "Je comprends, réplique Dumas, qui enlève son œil de verre. J'avais ce matin ma tenue de combat. Je la reprends. Me reconnaissez-vous?" L'horloger reconnaît le borgne transformé par la tenue de gala: il rend la montre.

Quand on a été de ceux de la Marne et de ceux de Verdun, et surtout quand on est Dumas, il faut être de ceux de la Somme. Le capitaine, quoique mal rétabli, ne manque pas au rendez-vous de la victoire. Il se bat à Cléry. Une balle de mitrailleuse lui traverse la cuisse, tandis qu'il monte à l'assaut. Ses soldats l'adorent. Quatre hommes se précipitent. Au moment où ils l'emportent, une balle lui fracasse la tête.

Il est enterré en terrain conquis. Un boyau porte son nom. Ce sont les faits qui louent. Et aussi les citations! Celle du capitaine Dumas, après avoir rappelé ses dix blessures, dit simplement "qu'il est mort, après une vie d'honneur et de loyauté, le 12 août 1916, pour la France, de la mort qu'il avait toujours rêvée". La France salue ce héros.

Louis Barthou.

BIBLIOGRAPHIE

Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame, Québec, Librairie Garneau.

P. Gratry. *La Paix.* Méditations historiques et religieuses. 3e édition. 1 vol. in-12. Prix: 2 f. 50.

Cette troisième édition contient une remarquable préface de Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. Le P. Gratry, écrit ce prélat, "n'était pas de ceux qui encensaient la force, la victoire, le succès, la richesse: c'étaient les causes vaincues ou opprimées qui avaient sa sympathie et auxquelles il se consacrait... L'Irlande, la Pologne, les Maronites massacrés par les druses, instruments des Turcs, furent les clients de son éloquente compassion". On ne relira pas sans émotion ni profit cet intéressant volume de l'illustre oratorien.

H. Leduc.

Chanoine Gonon. *Les Saintes Voies de la Croix.* In-32. Prix: 1 fr.

Dans cet opuscule, M. le chanoine A. Gonon réédite les pensées de Henri-Marie Boudon, qui fit partie de la belle pléiade des mystiques du XVIIe siècle. Le sous-titre primitif "*où il est traité de plusieurs peines intérieures et extérieures et des moyens d'en faire bon usage*" indique nettement l'objet du livre. *Tous* les conseils qui s'y trouvent supposent une psychologie sûre et une longue habitude des âmes: à les méditer, les personnes affligées y puiseront lumière, consolation et énergie.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	170
No. 2 nord	166
No. 3 nord	160
No. 4 nord	143
AVOINE	35 à 42
ORGE	50 à 75c.
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.75
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	45c à 60c
BOEUF la livre	0.10½
PORC la livre	0.13½
MOUTON, la livre	0.15

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	188⅞
No. 2 nord	186⅞
No. 3 nord	180
No. 4 nord	168¼
No. 5 fourrage	149¼
AVOINE—	
No. 2 C. W.	63⅛
No. 3 C. W.	60⅞
No. 1 fourrage	60¾
No. 2 fourrage	59⅜
ORGE—	
No. 3	104
No. 4	99
Fourrage	84
LIN—	
No. 1 N. W. C.	262¾
No. 2 W. C.	259½

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "soumissions pour provisions et éclairage de la gendarmerie à cheval. Provinces d'Alberta et Saskatchewan et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, mercredi, le 14 mars 1917.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant à l'un des postes quelconque de la gendarmerie à cheval dans les Provinces ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque ou traite acceptée par une banque canadienne, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publicront cette annonce sans y avoir été autorisés.

L. du PLESSIS.

Pour le Contrôleur, R.G. à C. N.-O.

Ottawa, 17 février 1917.

50-17-2-17.

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

ON DEMANDE.—Pour l'école d'Arborfield, un instituteur porteur d'un certificat de deuxième ou de troisième classe. De préférence une personne parlant l'anglais et le français. Devra entrer en fonctions le 1er mars. S'adresser à S. PLUNKETT, Secrétaire-Trésorier, ARBORFIELD, Sask.

Foin et patates demandés

L'on désire plusieurs chars de patates et 200 tonnes de foin, soit de prairie "Red Top" ou autre qualité; aussi avoine au char. Informez-nous de ce que vous avez à disposer.

Compagnie Canadienne de Colonisation, Ltée, 1863, rue Cornwall Régina, Sask.

TERRE A VENDRE.—Une section de belle terre à deux milles du village; une clôture de 50 acres; 300 acres en labour d'été; 590 acres complètement en culture. Bonne maison; grande étable et plusieurs greniers, eau à volonté, garantie. Conditions très faciles. Pour plus d'informations, s'adresser à M. G. DELMAIRE, Casier 38, WAUCHOPE, Sask.

EMPLOI DEMANDEE.—Institutrice qualifiée, province Saskatchewan; bilingue, 2e classe, offre ses services. S'adresser à Mlle MARIA, institutrice, Station No. 3, WINNIPEG, Man.

ŒUFS A COUVER.—Race Pine, Bred Island Red, Rhode, les poules qui ne craignent pas le froid. Treize pour $1.00. PRINCE ALBERT POULTRY YARDS, A. LEMOAL.

A VENDRE.—Le quart S. E. de la section 15 du "township" 45, rang 27, à l'ouest du 2e méridien, superficie ¼ de mille à 1½ mille de la voie d'évitement de St. Louis, près de la rivière. Excellente terre, terrain uni, 38 acres en culture; toute clôturée, bonnes bâtisses, magnifique source coulant à l'année. $12.00 de l'acre, partie au comptant, la différence a des conditions faciles. Toute personne désireuse d'acheter une bonne ferme devrait venir voir cette terre. ALEX. BREMNER, ST. LOUIS, Sask.